

EXCLUSIF

DÉNEIGEMENT À MASCOUCHE

UN ENTREPRENEUR ACCUSÉ DE FRAUDE TOUCHERAIT SA PART

Selon la soumission, Normand Trudel loue de l'équipement à l'entreprise de son fils, qui a décroché l'important contrat. PAGE A5

LA PRESSE

EXCLUSIF

SÉQUELLES AFGHANES

Au moins un vétéran sur huit souffre d'un trouble de santé mentale, selon une étude des Forces canadiennes. PAGE A6



PHOTO ARCHIVES REUTERS

EXCLUSIF

PROCRÉATION ASSISTÉE

« LA DEMANDE NE SUIT PAS »



La nouvelle clinique de fertilité du CHUM ne fonctionne qu'au quart de sa capacité, révèle son directeur médical. Pourtant, Québec prévoit toujours construire à grands frais un centre similaire à l'hôpital Sainte-Justine. PAGES A2 ET A3

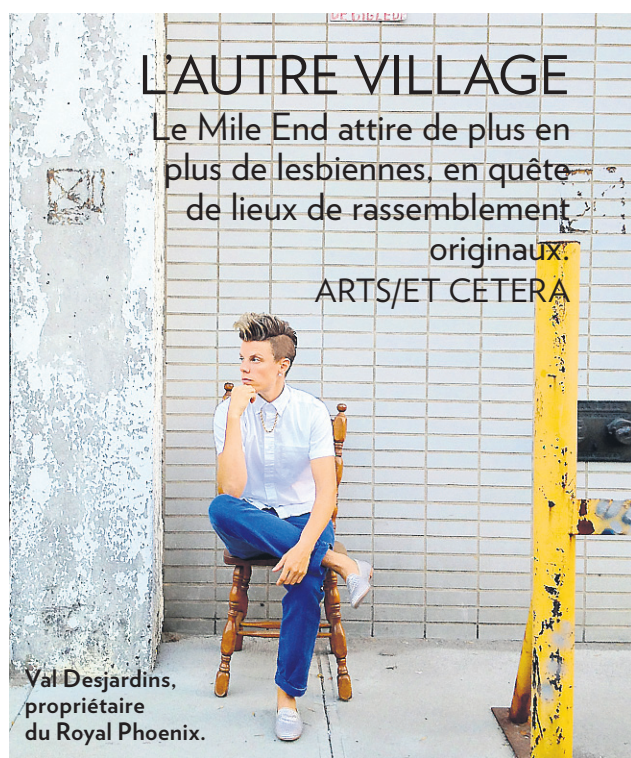
PHOTOS.COM

LNH

LE LOCK-OUT AMÉRICAIN

À qui profitera un conflit de travail? Certainement pas aux équipes canadiennes, écrit notre chroniqueur.

PHILIPPE CANTIN SPORTS



L'AUTRE VILLAGE

Le Mile End attire de plus en plus de lesbiennes, en quête de lieux de rassemblement originaux.

ARTS/ET CÉTERA

Val Desjardins, propriétaire du Royal Phoenix.

PHOTO FOURNIE PAR VAL DESJARDINS



FESTIVAL WESTERN DE SAINT-TITE

COMPLÈTEMENT COWBOY!

VOYAGE

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE



ALAIN DUBUC
LES RICHES VONT-ILS SE « CASSER » ICI AUSSI? PAGE A23

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE

Les joueurs du Canadien comptent sur la Commission des relations de travail du Québec. Pourvu que Markov ne compte pas sur la CSST.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



ASTIGMATISME?

Le LASIK est plus efficace que les lunettes et les verres de contact pour corriger l'astigmatisme.

LASIK à partir de **490\$** par œil* • Consultation GRATUITE : 1 877 768-9888 • lasikmd.com/astigmatisme

LASIK MD
VISION

* Les prix sont sujets à changement sans préavis et varient selon la prescription. Correction personnalisée à 1 750 \$ par œil. Applicable sur une chirurgie des deux yeux seulement. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

SANTÉ



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

PROCRÉATION ASSISTÉE

5,1 MILLIONS POUR UNE CLINIQUE SANS PATIENTES?

« Il arrive qu'on se tourne les pouces », dit le Dr Jacques Kadoch, au sujet de la clinique de procréation assistée du CHUM qu'il dirige qui ne fonctionnerait qu'au quart de sa capacité. Québec a néanmoins annoncé en août dernier un investissement de 5,1 millions pour doter l'hôpital Sainte-Justine voisin d'installations semblables. Selon le médecin, il s'agit d'une décision « prématurée » compte tenu des besoins actuels. Mais le ministère de la Santé n'est pas d'accord.

EXCLUSIF



GABRIELLE DUCHAINE

Après sept mois d'existence, la clinique de procréation assistée du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) ne fonctionne toujours qu'au quart de sa capacité, a appris *La Presse*. Pourtant, Québec persiste dans son projet de construire à grands frais un nouveau centre de fertilité public à l'hôpital Sainte-Justine, à moins de sept kilomètres. Un projet « prématuré » qui « gaspillera les fonds publics », affirme le Dr Jacques Kadoch, directeur médical de la clinique de procréation assistée du CHUM.

« On va faire rire de nous, prévient le médecin. Ça va coûter super cher, alors qu'on pourrait simplement concentrer les traitements dans un seul centre en attendant qu'il y ait suffisamment de demandes pour en ouvrir un deuxième. »

La clinique de fertilité du CHUM, ouverte en grande

pompe en février dernier, est l'une des plus grosses au Canada. Elle a été conçue pour réaliser 1500 cycles de fertilisation par année dans des locaux de quelque 40 000 pieds carrés. Malgré cela, seulement 200 cycles ont été entrepris en sept mois, et 150 ont été menés à terme. « Ce n'est pas parce qu'on manque d'espace ou de personnel, assure le Dr Kadoch. On pourrait facilement augmenter le volume, mais la demande ne suit pas. On n'a même pas vraiment de liste d'attente. » Le médecin

de l'hôpital Sainte-Justine. Des rénovations majeures permettront d'aménager l'accueil, des salles d'échographie, des salles d'opération et de réveil, ainsi que des laboratoires.

Beaucoup plus petite que celle du CHUM, cette clinique permettra de réaliser jusqu'à 400 cycles par an. La fin des travaux est prévue pour 2013, mais l'établissement acceptera ses premières patientes dès les prochaines semaines dans des locaux temporaires.

La clinique de l'hôpital Sainte-Justine deviendra ainsi

Selon le ministère de la Santé, la construction d'un nouveau centre dans la métropole est nécessaire, même si celui dirigé par le Dr Jacques Kadoch pourrait accepter beaucoup plus de patientes à moindre coût.

prévoit que sa clinique n'aura fonctionné, au mieux, qu'à 25 % de sa capacité durant sa première année. « Il arrive qu'on se tourne les pouces », dit-il.

Cela n'a toutefois pas empêché le ministère de la Santé d'annoncer en août un investissement de 5,1 millions pour lancer la première phase du centre de procréation assistée

la septième à Montréal. En plus de celles du Centre universitaire de santé McGill et du CHUM, Montréal compte quatre cliniques privées où les traitements sont remboursés par la Régie de l'assurance maladie, soit OVO, Procrea, le Centre de reproduction de Montréal et le Centre de fertilité de Montréal. Deux autres cliniques doivent également

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 16	Horaire télévision	ARTS 4
Astrologie du jour	VOYAGE 7	Loteries	A18
Bourses	AFFAIRES 14 et 15	Monde	A19 à A21
CV	AFFAIRES 7	Petites annonces	VOYAGE 5 et 6
Débats	A22 et A23		AFFAIRES 4
Décès	VOYAGE 7 à 10	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Ensoleillé, vents du sud-ouest à 20 km/h, maximum 27, minimum 16 VOYAGE 5

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

CORUM
LA CHAUX-DE-FONDS - SUISSE

GOLDEN BRIDGE AUTOMATIC

Montre à remontage automatique linéaire, boîtier en or rouge 18 carats avec côtés et fond saphir.

Premier mouvement CORUM automatique de forme baguette en or gravé.

www.corum.ch

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

MONTRÉAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651
SANS-FRAIS 1 888 883 8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

Besoin de lunettes ?

LES APPENDICES
ce soir 19h

Retrouvez le style unique de cinq gars à lunettes et leurs complices.
Invité : Pierre Lapointe
telequebec.tv

Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

« On pourrait facilement augmenter le volume, mais la demande ne suit pas. On n'a même pas vraiment de liste d'attente », dit le D^r Jacques Kadoch.

ouvrir leurs portes au cours des prochaines années aux centres hospitaliers universitaires de Québec et de Sherbrooke.

« Je crois qu'ils ont surestimé les besoins », affirme le D^r Kadoch, qui pratique aussi chez OVO, où il a observé une diminution de la fréquentation. Pourtant, selon des chiffres du ministère de la Santé, la demande pour des traitements de fécondation in vitro a dépassé toutes les prévisions au Québec. « On s'attendait à 7000 cycles en 2014-2015 et on a déjà dépassé ce nombre cette année », a noté la porte-parole Noémie Vanheuverzwijn.

Phase de développement

Qu'est-ce qui explique alors le manque de popularité de la clinique du CHUM? « On est encore dans une phase de développement en milieu hospitalier », répond M^{me} Vanheuverzwijn. Selon elle, la construction d'un nouveau centre dans la métropole est nécessaire, même si celui dirigé par le D^r Kadoch pourrait accepter beaucoup plus de patientes à moindre coût. « C'est important pour la recherche et l'enseignement, dit-elle. Et comme Sainte-Justine détient une expertise en génétique, ils pourront

offrir des services spécialisés aux citoyennes de toute la province. »

Même le D^r Gaétan Barrette, président de la Fédération des médecins spécialistes et ex-candidat caquiste, pourtant féroce critique du programme gratuit de procréation assistée – notamment parce qu'il trouvait son implantation trop rapide –, est favorable à la nouvelle construction. « C'est ce qui avait été prévu de longue date », rappelle-t-il. « Le but est qu'il y ait une migration des cliniques privées conventionnées [où la RAMQ rembourse les traitements] vers les hôpitaux. Si les médecins trouvent que ça ne va pas assez vite, ceux qui travaillent dans les deux systèmes à la fois n'ont qu'à transférer leur clientèle vers leur pratique hospitalière. »

Jacques Kadoch croit plutôt qu'il faut attendre avant de dépenser des millions pour un nouveau centre. « Je ne suis pas contre son existence. Je trouve simplement que c'est prématuré », dit-il. Il suggère d'accueillir les médecins de Sainte-Justine au CHUM pour rentabiliser la clinique en attendant que la demande augmente suffisamment dans les centres hospitaliers pour justifier un nouveau centre d'expertise.

CLINIQUE DU CHUM

Résultats « extraordinaires »

Moins d'un an après son inauguration, la nouvelle clinique de procréation assistée du CHUM figure déjà parmi les plus performantes du pays, révèlent des chiffres obtenus en primeur par *La Presse*.

Sur les 100 premiers cycles entrepris par le centre de procréation, 31 se sont soldés par une grossesse. L'établissement affiche un taux de succès de 50,8% pour les transferts d'embryons dans l'utérus; 39% ont évolué en une grossesse clinique. La moyenne est de 36% au Canada et de 31% au Québec, selon le Centre canadien de fertilité. L'hôpital, dont la clinique de fertilité n'a ouvert ses portes qu'en février, affiche aussi un taux de jumeaux très bas – dans 12% des grossesses seulement, comparativement à 24% pour le Canada et à 27% pour le Québec, selon les chiffres du même organisme.

Le CHUM se retrouve donc en tête de liste, loin devant plusieurs cliniques privées. « C'est assez extraordinaire », estime le D^r Jacques Kadoch, directeur médical de la clinique de procréation assistée du CHUM, qui a lui-même été surpris par les résultats « extraordinaires » de son établissement. « Habituellement, les résultats sont mauvais lorsqu'une clinique ouvre ses portes. Nous, au contraire, avons réussi à nous classer parmi les meilleurs rapidement », dit-il.

Comment? Il y a d'abord le design du centre de fécondation, le nec plus ultra en matière

d'équipement, et dont la conception a demandé plus d'un an. Tout, dans les moindres détails, a été pensé pour faciliter la grossesse, explique le directeur. On a adapté jusqu'au système de ventilation. « L'erreur est trop facile dans le domaine de la fertilité, explique le D^r Kadoch. Même des restes de toxines datant de la période de travaux peuvent nuire aux traitements. »

Le médecin souligne aussi l'expertise de son équipe, qui se mesure aux meilleures. « Je suis fier de nos résultats, surtout avec la population qu'on traite, qui est différente de celle des cliniques privées. » Il explique qu'il a notamment recours aux services d'une travailleuse sociale et souvent d'un éthicien à cause d'une clientèle parfois difficile à cerner.

Et, comme le taux de succès, le temps d'attente au CHUM est également comparable à celui des cliniques privées. « Une femme qui nous appelle obtiendra un rendez-vous dans le mois, et des traitements dans les semaines suivantes », affirme le directeur.

Selon lui, le programme de fécondation in vitro gratuit, mis en place il y a deux ans par le ministre Yves Bolduc malgré de nombreuses critiques, est un véritable succès. « Nous sommes un modèle dans le monde entier, et je crois qu'on ne s'en rend pas assez compte chez nous », dit-il.

— Gabrielle Duchaine

ARTISTE

Besoin de sortir?

VOIR ce soir 20 h

Avec Sébastien Diaz
Voyez tout ce qui se passe sur la scène culturelle d'ici et d'ailleurs.
Cette semaine : virée au Festival international du film de Toronto et rencontre avec Mark Hamill, alias Luke Skywalker dans *Star Wars*
telequebec.tv

Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

ACTUALITÉS

Des francophones privés d'école

Des élèves du Nunavik « pris en otages » par une décision de la commission scolaire

EXCLUSIF

PASCALE BRETON

Des élèves francophones qui vivent à Kuujuaq sont privés d'école, puisqu'ils sont incapables d'obtenir une éducation en français.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport verse pourtant une allocation à la Commission scolaire Kativik, au Nunavik, afin d'offrir un service de tutorat aux élèves francophones.

Selon les parents concernés, cette subvention s'élève à 14 500 \$ par enfant annuellement.

La Commission scolaire Kativik a toutefois revu sa formule au cours de la dernière année. Auparavant, les enfants fréquentaient l'école du village le matin et bénéficiaient du tutorat l'après-midi.

Désormais, les parents doivent faire un choix. L'enfant peut d'abord fréquenter l'école à temps plein et travailler avec un tuteur le soir et le samedi, à raison de cinq heures par semaines au primaire. Sinon, l'enfant peut être complètement retiré de l'école: le parent fait alors l'école à la maison ou embauche lui-même un tuteur privé.

«Le tutorat que propose la commission scolaire n'est pas suffisant pour l'apprentissage des enfants», déplore Mylène Larivière, mère de deux enfants de 1^{re} et de 4^e année, qui vit au Nunavik depuis 11 ans.

Comme seulement une quinzaine d'enfants sont visés par cette décision, il est impossible de recruter et de payer un tuteur qui vient du Sud pour chacun d'eux, font valoir les parents.

Des solutions avancées

Ces derniers ont proposé à la commission scolaire de louer un local à l'aréna et de payer deux enseignantes francophones déjà arrivées du Sud grâce à la somme totale de la subvention versée par le Ministère.

Ils ont essuyé un refus. «La commission scolaire dit que notre formule est trop structurée, que ce sera perçu comme une école parallèle», déplore François Jodoin, venu s'installer au Nunavik il y a deux ans avec sa conjointe et leurs deux enfants.

Il faut savoir qu'au Nunavik, la classe se fait en inuktitut – langue des



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, ARCHIVES LA PRESSE

La Commission scolaire Kativik, à Kuujuaq, a changé sa politique concernant les élèves francophones. Une décision qui cause bien des maux de tête aux parents qui exigent un enseignement en français pour leurs enfants.

Inuits – de la maternelle à la 3^e année, période où une langue seconde est progressivement introduite. À compter de la 4^e année, l'enseignement se fait en anglais ou en français, dans un contexte d'apprentissage en langue seconde.

En attendant que le conflit se règle, les enfants n'ont

photocopies, car la commission scolaire refuse de leur fournir des manuels scolaires, affirment les parents.

Un dossier hautement politique

Les parents multiplient les démarches auprès du Ministère depuis des semai-

Il y a quelques années, l'ancien hockeyeur Joé Juneau, qui a mis sur pied un programme de hockey pour les élèves du Nunavik, a connu des problèmes semblables. Il avait songé à revenir dans le Sud parce que ses deux filles n'avaient pas accès à une éducation

le nouveau gouvernement sera formé.

«Ces parents ne pourront pas demeurer à l'emploi du Nunavik, que ce soit dans les domaines de l'éducation, de la santé ou de l'administration si leurs jeunes n'ont pas accès à une éducation en langue française», souligne M. Ferland.

Un problème semblable a été vécu avec les Cris il y a un peu plus d'un an, rappelle-t-il. «Il n'est toujours pas résolu.»

Dans un courriel laconique, le ministère de l'Éducation a fait savoir qu'il «demeure disposé à travailler avec la commission scolaire et les parents concernés afin d'en arriver à une entente dans les meilleurs délais, et ce, dans le respect des droits et obligations de toutes les parties.»

Quant à la Commission scolaire Kativik, elle a refusé de répondre à nos questions, malgré des demandes répétées.

En attendant que le conflit se règle, les enfants n'ont toujours pas d'école. Pour éviter qu'ils prennent trop de retard, les parents ont choisi de déboursier chacun 1000 \$ par mois pour payer eux-mêmes les tutrices et le local.

toujours pas d'école. Pour éviter qu'ils prennent trop de retard, les parents ont choisi de déboursier chacun 1000 \$ par mois pour payer eux-mêmes les tutrices et le local. «Certains ont pris une marge de crédit», affirme M. Jodoin. Les cours ont débuté lundi.

Les élèves ne disposent pour le moment que de

nes, mais il s'agit d'un dossier hautement politique.

Le budget de la Commission scolaire Kativik provient du Ministère, mais elle dispose de plus d'autonomie que les autres commissions scolaires en vertu de la Convention de la Baie-James.

«On est pris en otage. On se sent complètement abandonnés», confie M. Jodoin.

en français. Un programme de tutorat en français avait alors été mis sur pied au Nunavik.

Le député péquiste de la région, Luc Ferland, craint que le Nunavik ne perde des travailleurs à cause de cette situation. Il en a discuté avec le sous-ministre à l'Éducation vendredi et compte en faire un dossier prioritaire lorsque



Besoin de mordant?

Avec Richard Martineau et Patrick Lagacé

Entrevue avec un homme qui n'a pas la langue de bois : l'ancien Premier ministre du Québec, Lucien Bouchard.

telequebec.tv



LES FRANCS-TIREURS
ce soir 21 h

Entrepreneur accusé de corruption à Mascouche

Le fils prend la relève et s'engage à verser 16 000 \$ par mois à son père

EXCLUSIF

VINCENT LAROUCHE

Même s'il a été arrêté pour corruption au moment où il était titulaire du controversé contrat de déneigement de Mascouche, l'entrepreneur Normand Trudel continue, grâce à son fils, de bénéficier indirectement des fonds municipaux destinés à l'enlèvement de la neige. Simon Trudel a pris la relève de son père et s'est engagé à le payer pour l'utilisation de ses équipements.

Selon des documents de soumission obtenus par *La Presse*, Simon Trudel s'est engagé en juin à payer près de 16 000 \$ par mois à l'entreprise de son père Normand, en échange de la location de camions et souffleuses qui ont été nécessaires pour remporter un contrat de déneigement local d'une durée de trois ans.

Rappelons qu'en 2011, *La Presse* avait révélé comment TEM, l'entreprise de Normand Trudel, facturait jusqu'à 65 fois plus que le prix courant pour déneiger les bornes d'incendie de Mascouche.

En avril dernier, l'escouade Marteau a arrêté Normand Trudel pour fraude, abus de confiance et versement de pots-de-vin visant l'obtention de contrats municipaux. L'entreprise TEM a également été accusée au criminel.

Depuis, la Ville de Mascouche a confié le déneigement des bornes d'incendie à ses cols bleus, mais cherchait tout de même de nouveaux entrepreneurs pour déneiger



L'entrepreneur Normand Trudel, accusé de corruption à Mascouche, touche sa part du contrat de déneigement accordé à son fils, selon des documents de soumission obtenus par *La Presse*.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

les voies publiques. Le territoire a été divisé en cinq zones et les entreprises ont été invitées à soumissionner pour chacune d'elles.

L'un des critères de sélection était l'expérience des firmes. Dans la zone 5, la firme Neigexpert, qui possède pourtant plusieurs années d'expérience en déneigement à Montréal et à Laval, aurait été disqualifiée sur la base de ce critère. «L'information qu'on

a eue, c'est qu'on l'excluait parce qu'elle n'avait pas assez d'expérience», explique le conseiller municipal Jacques Tremblay.

Contrat de 3,8 millions

Dans la zone 2, l'une des plus payantes, un seul soumissionnaire était en lice: une toute nouvelle entreprise nommée Construction Axika. Axika a été créée le 30 avril dernier, deux semaines

seulement après l'arrestation de Normand Trudel. Elle est dirigée par son fils, Simon Trudel. Elle loge à la même adresse et utilise le même numéro de téléphone que TEM, l'entreprise du père.

À première vue, la toute jeune Axika semblait avoir encore moins d'expérience que Neigexpert. Mais Axika a plaidé que ses employés et ses dirigeants ont acquis leur savoir-faire en travaillant pour

TEM pendant des années, avant qu'elle ne soit accusée au criminel.

Lundi, le conseil municipal lui a donc attribué le contrat, d'une valeur de 3,8 millions pour trois ans.

Joint par *La Presse*, Simon Trudel s'est dit indépendant de TEM. «Ça reste que c'est mon père, oui, mais j'ai ma compagnie à moi, ce n'est pas la même compagnie», a-t-il souligné.

Interrogé sur les documents du contrat qui parlent d'un versement mensuel d'environ 16 000 \$ à son père, il a contredit sa propre soumission. «J'ai mes camions, je les ai achetés», a-t-il assuré, avant de mettre fin à la conversation.

«Ça reste que c'est mon père, oui, mais j'ai ma compagnie à moi, ce n'est pas la même compagnie [...]. J'ai mes camions, je les ai achetés», a assuré Simon Trudel, avant de mettre fin à la conversation.

L'opposition, elle, trouve étrange qu'une entreprise ait été exclue pour manque d'expérience malgré ses années de service à Montréal, alors qu'Axika a pu se qualifier en utilisant à son compte l'expérience de TEM, une entreprise distincte.

«Comment se fait-il qu'on accorde de l'expérience à Axika alors que l'expérience concerne des contrats réalisés par une autre entreprise? C'est un contrat important pour la population et on attend toujours des réponses de l'administration en place», a déclaré Stéphane Handfield, chef du parti d'opposition Vision démocratique de Mascouche.

Le directeur général de la Ville n'était pas disponible pour commenter le dossier, hier. Une porte-parole nous a envoyé un communiqué dans lequel la Ville se félicite d'une diminution de 12 % des coûts de déneigement à partir de cette année.

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs berline CTS à transmission automatique 2012 (6DM69/158MM0) et SRX TA 2012 (6N262/15A). Les frais liés à l'inscription au ROPRM, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Prix à l'achat de 37 990 \$ pour la CTS à propulsion arrière et de 42 659 \$ pour le SRX. Paiements mensuels basés sur une location de 48 mois, à un taux de location de 0,9 % pour la berline CTS et de 1,9 % pour le SRX. Sur approbation de crédit de la Financial Corporation. Limite annuelle de 20 000 km; 0,20 \$ par kilomètre excédentaire. Première mensualité exigible à la livraison. Aucun dépôt de sécurité requis. Transport (1 550 \$) et taxe de climatisation (100 \$) inclus. Immatriculation, assurance, droits et taxes en sus. Comprend un rabais (avant les taxes) de 2 500 \$ pour la berline CTS et de 1 000 \$ pour le SRX. Ce rabais est un crédit de livraison offert au consommateur par le fabricant et est offert aux particuliers seulement. 2. Programme Entretien supérieur de Cadillac: sans frais de 4 ans ou 80 000 km. Selon la première éventualité. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAQ Québec (excepté la région de Gatineau - Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat. À l'exception des programmes de La GNCI, se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peuvent être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888-446-2000 ou visitez gm.ca.



POURQUOI CONDUIRE QUAND VOUS POUVEZ PILOTER?



Moteur V6 de 3,0 L développant 270 chevaux

BERLINE CTS 2012 PROPULSION ARRIÈRE		
MISE DE FOND	PAIEMENT	LOCATION
0 \$	455 \$/MOIS	48/MOIS
TRACTION INTÉGRALE		
0 \$	465 \$/MOIS	48/MOIS

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION



Moteur V6 de 3,6 L développant 308 chevaux

SRX 2012		
MISE DE FOND	PAIEMENT	LOCATION
0 \$	539 \$/MOIS	48/MOIS

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

- 

PROGRAMME ENTRETIEN SUPÉRIEUR²

CADILLAC DE LAVAL
2800, BOUL. CHOMEDEY
450 681-0028

CHALUT JOLIETTE
250, BOUL. ANTONIO-BARRETTE
514 861-4859

DESCHAMPS SAINTE-JULIE
333, BOUL. ARMAND-FRAPPIER
450 649-9333

GRAVEL DÉCARIE
6100, BOUL. DÉCARIE
514 342-2222

GRAVEL ÎLE-DES-SŒURS
1007, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE
514 769-5353

LE RELAIS MONTRÉAL
9411, AVENUE PAPINEAU
514 384-6380

PLAZA SAINT-LAURENT
10480, BOUL. HENRI-BOURASSA O
514 332-1673

VISION LA PRAIRIE
150, BOUL. TASCHÉREAU
450 659-5471

Cadillac
offrescadillac.ca

ACTUALITÉS

« Quand je suis revenu, je n'étais plus normal »

Un vétéran de l'Afghanistan sur huit souffre d'un trouble de santé mentale, selon un document de la Défense

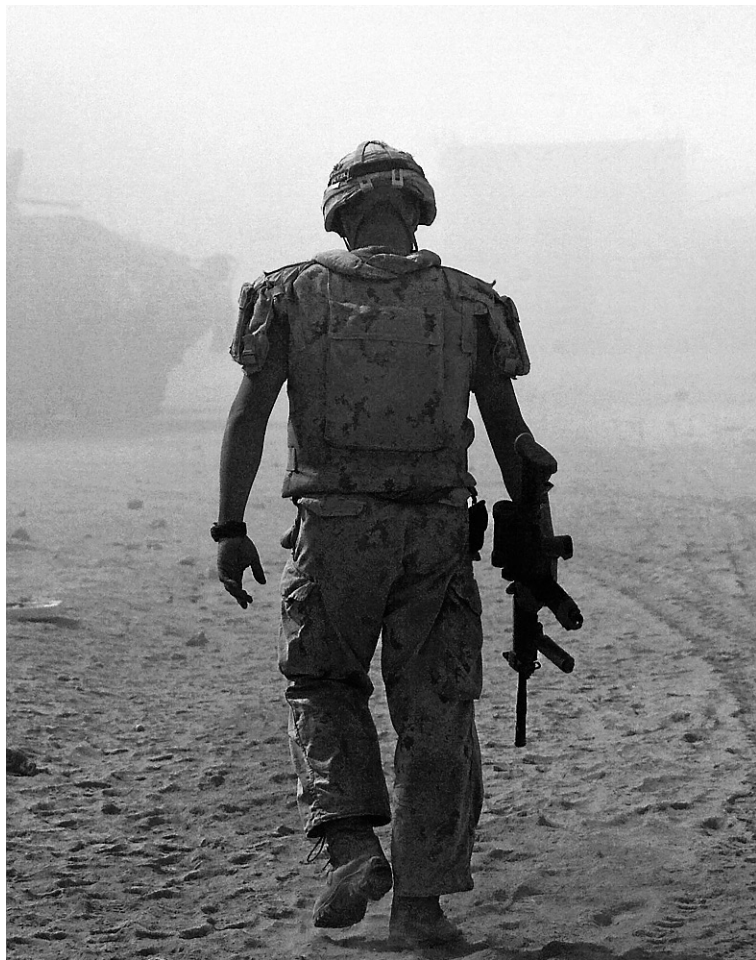


PHOTO D'ARCHIVES, REUTERS

Près du tiers des soldats canadiens ayant pris part au conflit afghan ont demandé de l'aide psychologique à leur retour de mission, révèle une étude.

EXCLUSIF

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Sylvain Guérette est revenu changé d'Afghanistan: agressivité, perte de sommeil, hyper vigilance. Même si le caporal-chef n'a pas vu les combats de près, une roquette tombée non loin de lui sur la base de Kandahar a fissuré le barrage mental derrière lequel il avait refoulé les mauvais souvenirs de ses précédentes missions. « Quand je suis revenu, je n'étais plus normal. »

Le militaire de 51 ans n'est pas seul à avoir été broyé psychologiquement par la guerre en Afghanistan. Près du tiers des soldats canadiens ayant pris part au conflit ont demandé de l'aide psychologique à leur retour de mission, révèle une étude des Forces canadiennes. Le document, obtenu par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, indique qu'un militaire sur huit a finalement reçu un diagnostic de trouble de santé mentale.

Les Forces armées ont réalisé en 2011 une importante étude épidémiologique pour évaluer la prévalence des problèmes de santé mentale chez les quelque 40 000 soldats qui ont servi en Afghanistan depuis 2001. Une équipe de médecins militaires a analysé le dossier médical de 2045 soldats déployés de 2001 à 2008, afin de déterminer l'importance de ce que les militaires appellent dans leur jargon les « blessures dues au stress opérationnel ».

Dans les cinq années qui ont suivi leur retour au pays, 30,2 % des militaires ont demandé à obtenir de l'aide psychologique. Au bout du compte, près de la moitié d'entre eux (13,2 % de tous les dossiers analysés) ont reçu un diagnostic de trouble de santé mentale.

Le syndrome de stress post-traumatique (TSPT) a été le principal problème observé chez ces vétérans, soit 8 % de tous les soldats revenus d'Afghanistan. La dépression et l'anxiété ont affligé une autre tranche de 5,2 %.

D'après ces résultats, environ 5400 vétérans du conflit afghan vivraient aujourd'hui avec des séquelles psychologiques de cette mission. Ils s'ajoutent aux 158 morts et 2047 blessés des Forces canadiennes en Afghanistan.

Les auteurs de l'étude soulignent que leurs résultats sous-estiment probablement la réalité, puisqu'ils ne peuvent tenir compte des soldats n'ayant pas réclamé d'aide. Ils citent une autre étude des Forces canadiennes, réalisée en 2002, qui indiquait que les militaires attendaient en moyenne cinq ans et demi avant de consulter.

Risques à Kandahar

Les données de l'étude de novembre 2011 permettent de constater que les soldats déployés à Kandahar, où les Forces canadiennes ont connu leurs plus violents combats, en sont revenus plus traumatisés – 17,1 % d'entre eux ont reçu un diagnostic de trouble de santé mentale.

À Kaboul, les affrontements ont été moins marqués, mais 14,5 % des soldats déployés dans la capitale afghane ont tout de même souffert de ces problèmes à leur retour. Enfin, les militaires ayant travaillé à la logistique de la mission afghane ont été beaucoup moins touchés. Ainsi, seulement 6,5 % d'entre eux ont souffert de troubles psychologiques.

Les auteurs ont constaté que les soldats de l'armée de terre (infanterie, artillerie) couraient deux fois plus de risques d'éprouver des problèmes de santé mentale que ceux provenant de l'aviation et de la marine. L'armée de terre a fourni l'essentiel des troupes de combat, tandis que les deux autres divisions ont contribué davantage au soutien logistique. De plus, le grade militaire influe beaucoup sur la situation, puisque les officiers ont présenté moins de problèmes à leur retour que leurs subalternes.

L'étude ne permet toutefois pas d'établir de lien entre les problèmes de santé mentale et le sexe ou l'âge des soldats. Soulignons que 10 % des militaires envoyés en Afghanistan étaient des femmes. La moyenne d'âge du contingent canadien était quant à elle de 36 ans.

Résultats différents

Ces résultats tranchent avec ceux d'une étude similaire réalisée en 1997 auprès des vétérans de la première guerre du Golfe, en 1991. L'analyse menée auprès de 3000 des 4500 soldats canadiens qui ont pris part à ce conflit a conclu que 2,5 % d'entre eux ont souffert de problèmes de santé mentale. Cette

proportion, beaucoup moins élevée, s'explique par la courte durée du conflit et par les combats moins intenses auxquels ont participé des Canadiens, précisent les auteurs de l'étude de 2011.

Sylvain Guérette estime que l'armée prend maintenant plus au sérieux les problèmes de santé mentale. « Ils se sont réveillés. Aujourd'hui, il y a beaucoup plus d'aide fournie », estime ce vétéran qui a participé à six missions.

Suivi depuis cinq ans pour des « bibittes » héritées de ses passages en Somalie, en Bosnie et en Haïti, le caporal-chef prend aujourd'hui sa retraite de l'armée. Sylvain Guérette a beau être « libéré » de son service militaire, il sait très bien que les séquelles le suivront encore.

— Avec William Leclerc

Des militaires de Val-Cartier auront un procès pour des propos haineux

Au moins quatre militaires de Valcartier auront un procès sommaire pour des propos haineux tenus le printemps dernier sur les réseaux sociaux pendant la crise étudiante. « Ouais manifester à Aushwitz, dans les petite chambre spéciale bande de connard, on va les réouvrir juste pour vous! [sic] » C'est ce genre de commentaires publiés sur Facebook en mai qui a fait l'objet d'une enquête de l'armée. « Les accusations sont de nature disciplinaire pour avoir porté préjudice au bon ordre et causé un discrédit aux Forces canadiennes », a expliqué la capitaine Julie Brouillette, officière des affaires publiques du 5^e groupe-brigade mécanisé du Canada (5^e GBMC). Certains propos recueillis par Fachowatch.com, un site qui dit faire la lutte contre les idées fascistes, s'attaquaient directement aux individus. Les procès seront tenus en octobre, dans l'unité d'appartenance des militaires pris en défaut.

— Le Soleil

Le spécialiste du CONFORT

Très grande sélection de chaussures et bottes tendance adaptées à vos ORTHÈSES.



POINTURES
6 à 15 pour homme
4 à 13 pour femme

PLUS DE
300
MODELES



Grand choix de LARGEUR
B à 6E pour homme
AA à 4E pour femme



Chaussures Dupuis

3963, rue Wellington à Verdun
514.762.5184
www.chaussuresdupuis.com

À 2 minutes de marche de l'Église
À 5 minutes du pont Champlain



BMW 328i xDrive 2012 illustrée.
BMW X3 xDrive 2012 illustrée.
BMW X5 xDrive 2012 illustrée.
BMW X7 xDrive 2012 illustrée.

Concessionnaires BMW de Montréal
bmwmontreal.ca

Le plaisir de conduire

AJOUTEZ DU xDRIVE À VOTRE CONDUITE.

L'ÉVÉNEMENT PLAISIR DE CONDUIRE xDRIVE.

Présentement lors de l'événement Plaisir de conduire xDrive BMW, profitez d'offres avantageuses sur une grande variété de véhicules à traction intégrale xDrive^{MD}. Repartez avec le vôtre et profitez d'une traction maximale et d'un sentiment de sécurité accru peu importe les conditions. Visitez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour réserver votre essai routier xDrive dès aujourd'hui.

L'ÉVÉNEMENT
PLAISIR DE
CONDUIRE
xDRIVE

JUSQU'AU 1^{ER} OCTOBRE.

Entretien régulier sans frais – 4 ans ou 80 000 km*

	PRIX DE VENTE	MENSUALITÉS À LA LOCATION	Taux à la location
X1²⁸ⁱ xDrive – 2013	39512 \$**	488 \$* 3752 \$ MONTANT DU À LA LIVRAISON	3,9% JUSQU'À 48 MOIS
X3²⁸ⁱ xDrive – 2013	44812 \$**	548 \$* 3879 \$ MONTANT DU À LA LIVRAISON	3,9% JUSQU'À 48 MOIS

Montréal BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

Laval BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaival.com

Rive-Sud Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

Rive-Sud BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

Blainville Hamel BMW
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

West Island BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000
bmwwestisland.com

Modèles européens montrés. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. ** Offre à l'achat : le prix de vente est de 39 512 \$/44 812 \$, ce qui inclut le PDSF (36 900 \$/42 450 \$), le transport et l'inspection de prélivraison (2 095 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), la taxe de gestion des pneus (12 \$), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 \$) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. * Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW X1 xDrive 28i 2013/ BMW X3 xDrive 28i 2013. * Offre à la location : 36 900 \$/42 450 \$ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 3,9 %, avec un acompte de 0 \$, pour des mensualités de 488 \$/548 \$. Un montant de 3 752 \$/3 879 \$ est exigé à la signature du contrat de location, qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalant à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 17 712 \$/20 801 \$. L'obligation locative totale est de 26 153,55 \$/29 018,11 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usage excessif. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 1^{er} octobre 2012. † Les véhicules BMW 2013 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2012 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.



ce soir

Un retour
**LES ENFANTS
DE LA TÉLÉ**

20h



Deux nouveautés

ADAM & ÈVE

Le couple selon
Claude Meunier.

21h



TU M'AIMES-TU?

L'amour à 30 ans.

21h30



ACTUALITÉS

Trois véhicules incendiés à Laval



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Trois véhicules ont été incendiés dans le stationnement d'une entreprise d'asphaltage appartenant à des proches des frères Arcuri.

DAVID SANTERRE

Un incendie criminel a une fois de plus été allumé à proximité d'une entreprise liée aux frères Antonio et Domenico Arcuri.

Peu après 1h, dans la nuit de mardi, trois voitures ont été incendiées dans le stationnement de l'entreprise de signalisation routière Signa Plus, située rue Bergar, à Laval.

Les pompiers ont rapidement maîtrisé le brasier afin d'éviter qu'il ne se propage au bâtiment. Sur place, les pompiers auraient trouvé des bidons d'essence et des fusées de signalisation routière. Il s'agirait donc d'un incendie criminel.

Les voitures n'étaient pas toutes garées à proximité les unes des autres, de sorte que plus d'un incendie a dû être allumé.

La police de Laval mène une enquête, mais le porte-parole Franco Di Genova ne peut confirmer pour le moment si l'entreprise était visée; les voitures incendiées

appartiendraient à de simples employés. La police n'exclut pas que l'événement soit lié à la vague d'incendies criminels qui visent depuis quelques mois des entreprises rattachées au milieu criminel dans la région de Montréal.

En consultant le registre des entreprises du Québec, on constate que Domenico Miceli et Domenico Cammalleri sont deux des administrateurs principaux de Signa Plus. Ils sont aussi, par l'entremise d'entreprises à numéro, actionnaires de Signa Plus. Ces entreprises sont enregistrées à l'adresse 11 101, rue Mirabeau, dans l'arrondissement d'Anjou, à Montréal. Cette adresse a également été visée par des incendiaires, le 17 août.

Elle abrite les sièges de deux entreprises, Pavage CSF et Construction DAMC. Cette dernière entreprise, auparavant nommée Construction Mirabeau, a par le passé bénéficié de nombreux et lucratifs contrats municipaux montréalais.

Au moment de l'incendie, en août, les frères Antonio et Domenico Arcuri en étaient actionnaires, par l'entremise des sociétés à numéros qu'ils détenaient – en compagnie de Domenico Miceli.

Aujourd'hui, plus de traces des frères Arcuri au registre des actionnaires de Construction DAMC. Toute la place est occupée par Miceli et Cammalleri. Tout comme chez Pavage CSF, le colocataire du 11 101, rue Mirabeau. Selon l'évaluation foncière montréalaise, le propriétaire de cet immeuble est Cammalleri. Ces deux mêmes hommes font partie des actionnaires de Signa Plus, à Laval.

Mafia

Selon le livre *Mafia inc.*, co-signé par les ex-journalistes de *La Presse* André Cédilot et André Noël, Domenico Arcuri est un acteur important dans la réorganisation de la mafia. Selon plusieurs sources, il ne serait pas dans les bonnes grâces de Vito Rizzuto, qui s'apprête à sortir de prison après avoir purgé une peine aux États-Unis pour le triple meurtre de capos de la famille Bonnano, à New York, en 1981.

Le nom de Domenico Arcuri est mentionné à plusieurs reprises dans la preuve amassée lors de l'enquête antimafia Colisée, de la Gendarmerie royale du Canada, qui a abouti en 2006. Il était alors un allié de la famille Rizzuto.

Quelques immeubles et commerces liés à M. Arcuri ont récemment été l'objet d'incendies suspects. Soit l'immeuble de la rue Mirabeau, ainsi qu'un local commercial du boulevard Maurice-Duplessis, qui a été visé par des cocktails Molotov.

Un garage voisin de la fabrique de glace appartenant aux Arcuri, Ital-Gelati, située rue du Creusot, dans l'arrondissement de Saint-Léonard, a également été visé par des incendiaires, il y a deux semaines. Dans ce cas, la police tente de déterminer s'il ne s'agirait pas d'une erreur – les auteurs du crime auraient peut-être voulu cibler le commerce voisin.

Les policiers de Laval et de Montréal se concerteront pour déterminer si un autre véhicule incendié dans le nord de la métropole dans la nuit de mardi serait relié avec les voitures enflammées de la rue Bergar.

— Avec Vincent Larouche

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.

L'ÉVÉNEMENT DÉMO DE LUXE

du 10 au 14 septembre



Profitez de rabais sur nos modèles démonstrateurs et obtenez en prime :

PROTECTION EXTRA ATTENTIVE
SANS FRAIS^α
4 ans/100 000 km

OU

750 \$
en accessoires Lexus ou articles
de la Collection Mode de vie^α

OU

2 ANS/40 000 KM
d'entretien inclus^α



CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

GABRIEL LEXUS
lexusgabriel.com
SAINT-LAURENT 514 747-7777

PRESTIGE LEXUS
lexusprestige.com
BROSSARD 450 923-7777

SPINELLI LEXUS POINTE-CLAIRE
spinellilexus.com
POINTE-CLAIRE 514 634-0771 • 1877 694-0771

PARK AVENUE LEXUS SAINTE-JULIE
lexussaintejulie.com
SAINT-JULIE 450 922-1833

LEXUS LAVAL
lexuslaval.ca
LAVAL 450 686-2710 • 1800 625-3987

SPINELLI LEXUS LACHINE
spinellilexus.com
LACHINE 514 634-7171 • 1800 352-6111

Les offres de l'événement de vente de 5 jours sont valides pour les clients au détail chez les concessionnaires Lexus participants du 10 au 14 septembre 2012. Les concessionnaires Lexus sont libres d'établir leurs prix à leur discrétion. Une commande du concessionnaire ou un échange entre concessionnaires peut être nécessaire. Les offres peuvent être retirées sans préavis. Consultez votre concessionnaire pour connaître tous les détails sur la Protection Extra-Attentive sans frais de 4 ans ou 100 000 km, l'offre de 750 \$ en accessoires Lexus ou articles de la Collection Mode de vie et l'offre d'entretien de 2 ans ou 40 000 km. Les clients doivent choisir l'une de ces offres. Pour obtenir plus de détails sur la Protection Extra-Attentive, consultez lexus.ca (sous l'onglet Propriétaires). Certaines conditions/restrictions sont applicables à l'offre d'entretien de 2 ans ou 40 000 km. Consultez votre concessionnaire Lexus pour connaître tous les détails.

2,15%

CPG
1 AN

minimum 5000 \$

« Parce que vous méritez plus »

Le Groupe Rothenberg

Westmount • (514) 934-0586
Pointe-Claire • (514) 697-0035
Rive-Sud • 450-321-0001

Courtiers pour banques et fiduciaires
couverts par la SADC.
Les taux sont sujets à changement.

www.rothenberg.ca

Le pot plus acceptable que la boisson

Plus d'un jeune sur cinq estime qu'il est normal de consommer du cannabis lors d'une fête

EXCLUSIF

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Les jeunes Québécois trouvent qu'il est plus acceptable de voir des gens « fumer un joint » que des « gens qui sont soûls » dans un « bon party », selon un nouveau sondage du ministère de la Santé, consulté par *La Presse*.

Ces données témoignent d'un changement profond dans la tolérance des adolescents et

des jeunes adultes vis-à-vis de ces substances, selon un professeur en psychoéducation et spécialiste de la question.

Le coup de sonde révèle qu'un jeune de 15 à 24 ans sur cinq estime qu'il est normal que du cannabis soit consommé dans les fêtes auxquelles il participe. Cette proportion monte à 26 % chez les 22 à 24 ans.

« Ce que je n'ai jamais vu ailleurs, c'est l'acceptation sociale de la consommation du pot qui dépasse l'acceptation sociale des comportements d'ivresse »,

avance Jean-Sébastien Fallu, de l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal. « Je suis convaincu qu'il y a 20 ans ou même 10 ans, ça n'aurait pas été le cas. »

Seulement 13 % des jeunes sondés considèrent la présence de fêtards « soûls » comme normale. La simple consommation d'alcool est acceptée dans une proportion allant de 67 % à 82 % chez les étudiants.

Cuites

Par ailleurs, plus de la moitié des garçons québécois

de 16 à 24 ans qui consomment de l'alcool ont pris au moins une cuite durant le mois précédant le même sondage. Chez les filles de la même tranche d'âge, la proportion descend à 33 %.

C'est ce qu'on retrouve dans d'autres enquêtes, précise M. Fallu. « Cinq consommations dans une même occasion, c'est un comportement assez répandu. »

Les jeunes du secondaire sont par contre beaucoup moins adeptes de ce genre de soirées: seulement 7 % des adolescents

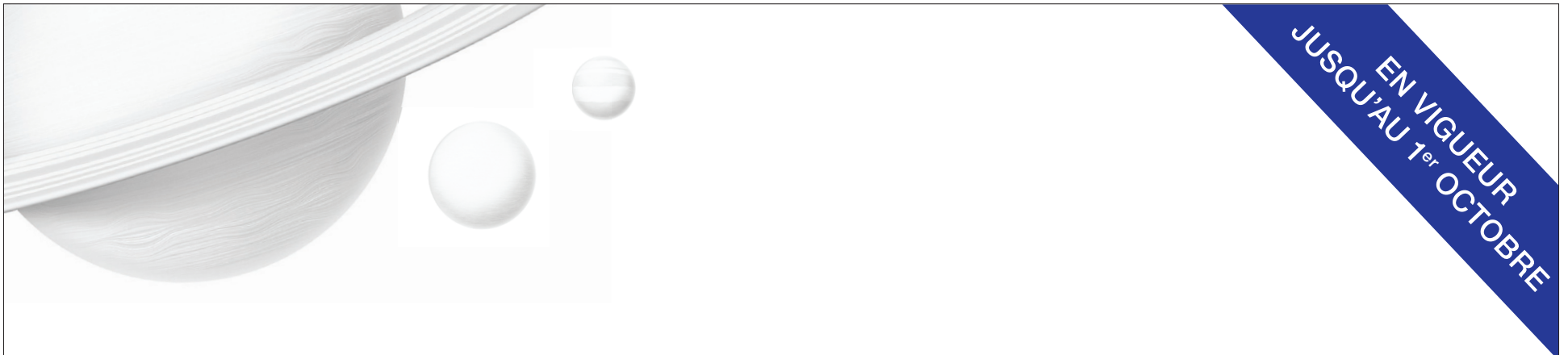
de 15 et 16 ans avaient participé à une beuverie durant le mois précédant l'enquête.

Réalisé par la firme SOM, le sondage était surtout destiné à évaluer la pertinence des campagnes de publicité du ministère de la Santé.

— Avec William Leclerc

MÉTHODOLOGIE

Le sondage a été réalisé auprès de 1001 jeunes de 15 à 24 ans, du 28 février au 30 mars 2012. Il comporte une marge d'erreur de 3,5 points de pourcentage, 19 fois sur 20.



EN VIGUEUR JUSQU'AU 1^{er} OCTOBRE

Rabais astronomiques.

Profitez d'économies sur les appareils Samsung GALAXY.



Samsung Galaxy Ace Q^{MC}

0\$

Prix avec une entente de 3 ans.



Samsung Galaxy S II^{MC} X

0\$

Prix avec une entente de 3 ans et tout forfait ou option de 50 \$ ou plus par mois.



Samsung Galaxy Note

49⁹⁹\$



Samsung Galaxy S III^{MC} 16 Go

99⁹⁹\$



Optez pour la tranquillité d'esprit

Nouveau forfait Double Flex

- 150 minutes d'appel flexibles au Québec
- 1 Go de données flexibles*
- Appels provinciaux ILLIMITÉS en soirée (dès 18 h) et le week-end†
- Messages texte, photo et vidéo ILLIMITÉS‡

Messagerie vocale et afficheur INCLUS

Découvrez les appareils Galaxy à telusmobilite.com/offregalaxy



Passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands participants ou appelez au 1-866-264-2966.



BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

- Carrefour Angrignon
- Centre Eaton
- Centre Rockland
- Complexe Desjardins
- Fairview Pointe-Claire
- Galerias d'Anjou
- Place Alexis Nihon
- Place Versailles
- Place Vertu
- 950, rue Sainte-Catherine Ouest
- 4202, rue Saint-Denis
- 6146, boul. Henri-Bourassa Est

- Normand Nadeau Communications
1678, av. Mont-Royal Est
- Normand Nadeau Communications
1531, rue Notre-Dame Ouest
- Communications MOBILENET Inc.
5165, ch. Queen-Mary, local GR-2
- Globe Mobilité
6652, rue Saint-Hubert
- Saint-Laurent**
La Zone SCP
785, boul. Décarie
- PC Page Communication Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

- Boisbriand**
Faubourg Boisbriand
- Blainville**
Digital Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7
- Lachute**
Carrefour Argenteuil
- Laval**
Carrefour Laval
Laval Est (aut. 19/aut. 440)
Proxi Télécom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
- SRAD Communications Inc.**
2995, boul. Dagenais, local D

- Repentigny**
Galeries Rive Nord
- Rosemère**
Place Rosemère
- St-Jérôme**
Carrefour du Nord
- Terrebonne**
Galeries Terrebonne

RÉGIONS

- Berthierville**
Technicomm
760, rue Notre-Dame
- Drummondville**
Alto Communication
400, boul. Saint-Joseph
- Notre-Dame-des-Prairies**
Multicom Communication 2000 Inc.
159, boul. Antonio-Barrette
- Saint-Jean-sur-Richelieu**
Cellulaire Plus
Carrefour Richelieu
600, rue Pierre-Caisse

- Saint-Hyacinthe**
Cellulaire Plus
3400, boul. Laframboise
- Sorel-Tracy**
Promenades de Sorel
- Victoriaville**
La Grande Place des Bois-Francis

RIVE-SUD

- Promenades Montarville
- Promenades Saint-Bruno
- Brossard**
Mail Champlain
Quartier DIX30
- Candiac**
D2 Technologie Inc.
69, ch. Saint-François-Xavier
- Sainte-Julie**
Alto Communication
1999, rue Nobel, local 15
- Salaberry-de-Valleyfield**
D2 Technologie Inc.
1, rue Dufferin

* Des frais de 5 \$/Mo s'appliquent à la transmission de données en itinérance aux États-Unis. Les frais qui s'appliquent à la transmission de données en itinérance à l'extérieur du Canada et des États-Unis varient d'une zone à l'autre. Des frais de 1,50 \$/min s'appliquent à la transmission de la voix en itinérance aux États-Unis. Ces frais varient d'un pays à l'autre à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Des frais de 2 c/Mo s'appliquent à l'utilisation de données excédentaires. Ce forfait ne peut être jumelé à aucun autre forfait de transmission de données. Branchement comme modem inclus. Ne comprend pas l'accès au BlackBerry Enterprise Server. Les données additionnelles sont facturées par mégaoctet et arrondies au Ko près (1 Mo = 1 024 Ko). L'utilisation de données excédentaires est soumise à une limite mensuelle de 10 Go. † Les appels provinciaux sont ceux effectués du Québec vers tout autre endroit au Québec. Du lundi au vendredi de 18 h à 7 h et du vendredi 18 h au lundi 7 h. ‡ Messages des services Privilège et par souscription en sus. Des frais additionnels de 15 c s'appliquent à chaque message texte (ou pièce texte jointe) envoyé à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Des frais de 60 c sont facturés pour chaque message texte envoyé ou reçu en itinérance mondiale. TELUS, le logo TELUS et telusmobilite.com sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Samsung et Samsung Galaxy S III sont des marques de commerce de Samsung Electronics Canada, Inc. ou de ses entités connexes utilisées avec permission. Les images d'écran sont simulées. © 2012 TELUS.

ACTUALITÉS

Le Canada en tête des meilleurs systèmes d'éducation du monde

L'enseignement universitaire doit être une priorité, jugent des experts

PASCALE BRETON

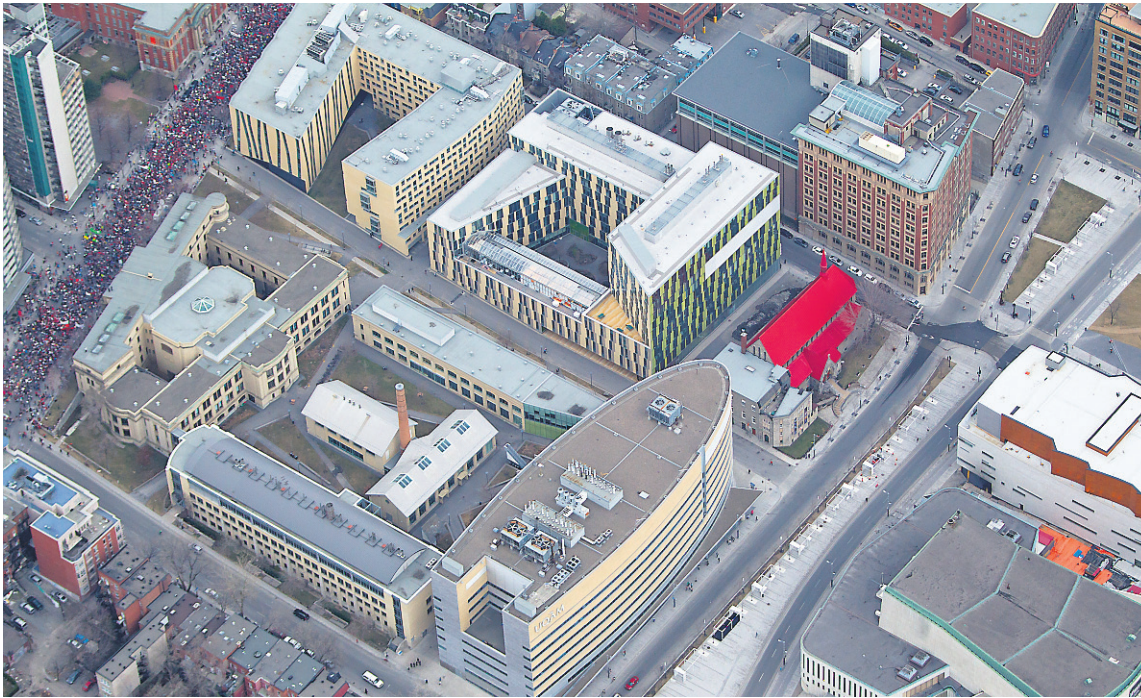
Le Canada se classe en tête des meilleurs systèmes d'éducation du monde, mais doit rester vigilant pour le demeurer, surtout en ce qui concerne l'enseignement universitaire, prévient le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada.

Dans la foulée du rapport *Regards sur l'éducation 2012*, publié hier par l'OCDE, Statistique Canada a dressé un état de la situation au pays.

Ainsi, une proportion de 26 % des adultes de 25 à 64 ans a un diplôme universitaire, alors que la moyenne est de 22 % dans l'ensemble des pays de l'OCDE.

Le Canada se classe au premier rang des pays de l'OCDE pour la proportion d'adultes qui ont un diplôme d'études collégiales, mais au huitième rang en ce qui concerne l'université.

L'économie du savoir est de plus en plus importante, et il faut miser sur le baccalauréat et les cycles supérieurs à l'université, fait valoir Andrew Parkin, directeur général du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC). « Ce n'est pas seulement parce



Le Canada se classe au premier rang des pays de l'OCDE pour la proportion d'adultes titulaires d'un diplôme d'études collégiales, mais au huitième rang en ce qui concerne l'université.

PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

qu'on aimerait être numéro un qu'on doit surveiller les progrès des autres pays. C'est parce que l'économie mondiale change. Elle demande de plus en plus de connaissances.»

Le taux d'emploi augmente

avec la scolarité, révèle par ailleurs la compilation de Statistique Canada.

En 2010, 81 % des Canadiens de 25 à 64 ans qui avaient fait des études collégiales ou universitaires occupaient un emploi. La proportion

diminuait à 72 % pour ceux qui avaient un diplôme d'études secondaires et chutait à 55 % pour ceux qui n'avaient pas de diplôme.

Malgré la crise économique, les pays de l'OCDE, incluant le Canada, ont toutefois

continué d'investir une part importante de leurs richesses en éducation.

Le Canada y a ainsi consacré 6 % de son produit intérieur brut. Environ 40 % de cette somme a été accordée à l'éducation postsecondaire – le plus haut taux des pays de l'OCDE.

Il semble y avoir un « consensus selon lequel l'éducation est une partie de la solution » à la crise économique, souligne M. Parkin. « La proportion de notre richesse consacrée à l'éducation doit demeurer constante », souhaite-t-il.

« Ce n'est pas seulement parce qu'on aimerait être numéro un qu'on doit surveiller les progrès des autres pays. C'est parce que l'économie mondiale change. Elle demande de plus en plus de connaissances. »

— Andrew Parkin, directeur général du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada

Le CMEC se réjouit également de la bonne performance générale du système d'éducation au Canada. « Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas de défis, mais il faut souligner qu'on est toujours dans une bonne position par rapport aux autres pays », mentionne M. Parkin.

Parmi les défis, il souligne la réussite scolaire des autochtones, qui ont plus de difficultés que les autres élèves au Canada.

TD Assurance

Découvrez pourquoi plus de 600 000 professionnels et diplômés multiplient les économies

Les nouveaux clients économisent **20%** ou plus sur leur assurance auto*.

Joignez-vous au nombre croissant de membres qui cumulent les économies en confiant leurs assurances auto et habitation à TD Assurance.

La plupart des assureurs accordent des rabais aux clients qui combinent assurances auto et habitation ou qui ont un bon dossier de conduite. Mais saviez-vous qu'en plus d'offrir ces mêmes rabais, nous proposons une tarification plus avantageuse aux membres des associations de professionnels et de diplômés universitaires? Découvrez combien vous pourriez économiser en tant que nouveau client si vous êtes membre d'une des nombreuses associations de professionnels et de diplômés universitaires à qui nous accordons une tarification plus avantageuse.

Rendez-vous au www.joignez.tdassurance.com ou composez le **1-855-277-0277** pour en savoir plus.



HABITATION | AUTO | VOYAGE

Ce programme d'assurances est souscrit par Sécurité Nationale compagnie d'assurance et distribué par Meloche Monnex assurance et services financiers inc. au Québec. *Les économies varient selon les associations de professionnels ou de diplômés universitaires ayant conclu avec l'assureur une entente qui accorde des tarifs préférentiels. Les économies de 20 % correspondent au cumul du rabais consenti aux nouveaux clients et des économies les plus courantes dont bénéficient en assurance automobile les membres de ces associations par rapport aux non-membres. ^{40/0} Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou d'une filiale en propriété exclusive au Canada et/ou dans d'autres pays.

Tempête tropicale Leslie Les Maritimes durement touchées

Un important nettoyage s'est mis en branle en fin de journée hier après le passage de la puissante tempête tropicale *Leslie* sur Terre-Neuve-et-Labrador, et a rappelé aux habitants de la province le refrain qui avait été récité à maintes reprises après l'ouragan *Igor* il y a deux ans : ça aurait pu être pire. *Leslie* a entraîné des vents violents et de fortes pluies dans le secteur ouest de l'île, arrachant au passage des toitures et le revêtement extérieur de certaines résidences, déracinant des arbres et privant plusieurs localités d'électricité, en plus de forcer l'annulation de tous les vols à l'aéroport de Saint-Jean. Des travailleurs des services publics de la capitale s'affairaient à réparer le réseau électrique après que 40 000 abonnés ont été privés de courant, tandis que les policiers demandaient aux gens de demeurer à l'intérieur afin d'éviter d'être blessés par des débris volants et pour faciliter la réouverture des routes. La tempête avait d'ailleurs aussi déferlé sur la péninsule de la Nouvelle-Écosse lundi et a continué de se déchaîner sur la province hier. Des avertissements de pluies intenses ont également été émis pour l'Île-du-Prince-Édouard et les experts s'attendaient à ce que le sud du Labrador soit également affecté par la tempête.

— La Presse Canadienne

Ontario Vol d'une vache en fibre de verre

Une récompense de 500 \$ est offerte pour retrouver une vache blanc et noir qui a été volée dans une foire de Russell, en Ontario. Daisy n'est pas une véritable vache, mais un bovin d'entraînement en fibre de verre utilisé pour montrer aux enfants comment traire les vaches. Son propriétaire, Jeff Robinson, des Fermes TileCroft, a indiqué que quelqu'un s'était emparé de l'objet de 55 kg durant la nuit de jeudi dernier. M. Robinson a affirmé qu'il ne compte pas tenter de poursuites judiciaires si jamais on lui rend Daisy, qui a été fabriquée au New Hampshire. Il en coûterait environ 7500 \$ pour la remplacer.

— La Presse Canadienne

Emprunter de l'argent pour aller travailler

Des chargés de cours de l'UQAM devront se contenter de prêts

EWAN SAUVES

Sans salaire jusqu'à la fin du mois, les chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) devront se tourner vers les prêts s'ils veulent sortir du gouffre financier, a indiqué le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ).

Tôt lundi matin, Alain Gerbier a téléphoné au service de la paie de l'UQAM. « On m'a dit qu'il manquait des documents et qu'on ne recevrait pas notre argent. Il y a un vrai mépris envers nous ces temps-ci », dénonce M. Gerbier, chargé de cours à l'École des médias.

Tout a commencé le 27 août. L'UQAM a alors remis un avis à tous les chargés de cours. L'avis précisait que pour toucher leur chèque, les chargés de cours devaient fournir aux départements, au plus tard le 30 août, les ententes d'évaluation et leurs disponibilités. « Pensez à vos collègues qui n'ont que ce seul revenu », pouvait-on lire dans le mémo. « Mon doyen s'est décarcassé, avec tous les chargés de cours de ma faculté, pour rendre les feuilles signées à la date indiquée », ajoute M. Gerbier.

« On m'a dit qu'il manquait des documents et qu'on ne recevrait pas notre argent. Il y a un vrai mépris envers nous ces temps-ci. »

— Alain Gerbier, chargé de cours à l'École des médias

Pourtant, hier, l'enseignante a appris par la vice-rectrice intérimaire aux ressources humaines, Denise Lanouette, qu'aucun document n'a été déposé et que la date limite pour le faire était le 5 septembre. « Ça n'a jamais été dit. Tout a été donné à temps, ils se foutent de notre gueule! »

Plusieurs chargés de cours de l'UQAM n'ont aucun revenu depuis le mois de mai. Certains ont dû se contenter des allocations de chômage avant le retour en classe.

Dans un communiqué publié le 23 août, Jocelyn Chamard, ancien vice-président à la convention collective au SCCUQ, a affirmé qu'il était impossible pour le moment de confirmer la date de la première paie. Mais tout semble pointer vers le 27 septembre.

Pour venir en aide aux chargés de cours, la Caisse de la Culture de Desjardins a accepté, à la demande du syndicat, de leur accorder un prêt. « Ce prêt, d'un maximum de 5000\$ et pour une durée maximale de 45 jours, est sujet à une approbation du bureau de crédit », peut-on lire dans le message.

Cette solution n'a ni queue ni tête, selon Alain Gerbier, qui refuse d'emprunter de l'argent pour aller travailler.

Le syndicat critique

La chargée de cours Yvette Podkhlebnik critique la direction du SCCUQ. Elle montre du doigt le manque de transparence du syndicat, qui n'a pas tenu ses membres au courant de la situation, malgré plusieurs rencontres en assemblées générales.

« On ne nous a jamais répondu. Ils ont failli à toutes leurs responsabilités », soutient-elle.

« Quand on avait l'information, on leur a donné l'information. On a fait tout ce qu'on pouvait », a toutefois affirmé Zakaria El-Mrabet, président du SCCUQ, en entrevue avec *La Presse*.

À l'UQAM, la porte-parole Jenny Desrochers rappelle que les chargés de cours ont toujours été payés à la fin d'un trimestre. Ce fut notamment le cas après la grève étudiante de 2005.

« Il n'y a jamais eu de mécontentement avant, mais on va s'ajuster », a dit M^{me} Desrochers.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Les chargés de cours de l'UQAM ne sont pas payés depuis la reprise des cours. Ils ont reçu leur dernier salaire en mai.



VOTRE S60 2012
SI PRESTIGIEUX
POUR SI PEU
L'ÉVÉNEMENT GRAND LUXE À PETIT PRIX

TAUX DE LOCATION
ANNUEL DE

0,9%

PENDANT 48 MOIS*

BONI EN
ESPÈCES DE

4 000\$^A

PROTECTION SANS TRACAS VOLVO

SANS FRAIS PENDANT 4 ANS[†]

PLAN D'ENTRETIEN + GARANTIE + ASSISTANCE ROUTIÈRE + PIÈCES D'USURE

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE 4315, boul. Métropolitain Est Saint-Léonard (514) 725-9394 VOLVO POINTE CLAIRE 15 Auto Plaza, Pointe-Claire (514) 630-3666

FRANKE VOLVO 180, rue Principale Sainte-Agathe (819) 326-4775 VOLVO LAVAL 2350, boul. Chomedey Laval (450) 682-3336

VOLVO DE BROSSARD 9425, boul. Taschereau Brossard (450) 659-6688 VOLVO ST. HYACINTHE 855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe (450) 771-2305

UPTOWN VOLVO 4900, rue Paré, Montréal (514) 737-6666

*Offres à durée limitée par l'entremise des concessionnaires Volvo participants aux acheteurs au détail admissibles seulement, sous réserve de l'approbation de crédit. Exemples de location annuelle sur le S60 T5 2012. Taux de location annuelle de 0,9 % pour 48 mois. La mensualité est de 459,36 \$ [incluant 1 895 \$ de frais de transport et d'inspection pré-livraison, l'inscription au RDPRM de 66 \$, 499 \$ frais d'administration et 100 \$ de taxes sur l'air climatisé (le cas échéant)], avec un acompte de 0 \$ ou valeur de reprise équivalente; première mensualité incluant les taxes, et 0 \$ de dépôt de garantie payables à la signature du contrat de crédit-bail. Les taxes, les frais d'immatriculation, d'assurance et d'enregistrement en sus. La location alloue un nombre total de 16 000 km par année (0,16 \$ par km supplémentaire). Prix d'achat en fin de location, 15 758 \$ plus les taxes. ^ALe boni en espèces de 4 000 \$ est compris dans le prix de vente publié de 34 300 \$. Le boni en espèces est déduit du prix avant taxes; il peut être combiné à des offres spéciales de location et de financement et à d'autres offres. Un "boni en espèces" maximal de 4 000 \$ est offert sur les modèles 2012 sélectionnés. Consultez les concessionnaires Volvo participants pour obtenir des renseignements complets. [†]La Protection sans tracas Volvo est offerte à la location d'un nouveau véhicule Volvo 2012 uniquement. La Protection sans tracas Volvo, offerte à la location d'un véhicule Volvo 2012 neuf, couvre les pièces et la main-d'œuvre des réparations approuvées pendant au plus 4 ans à compter de la date d'achat d'origine ou jusqu'à 64 000 km (selon la première éventualité) et elle est fonction de la durée de la location. La garantie ne couvre pas, sans toutefois s'y limiter : les dommages au véhicule découlant d'un entretien inadéquat ou d'abus, les véhicules dont les dommages sont très importants ou qui sont déclarés perte totale par l'assureur, les conditions d'utilisation extrêmes nécessitant des services supplémentaires et les services demandés par le client qui ne font pas partie du manuel. Informations sur les documents de garantie et d'entretien de Volvo. Consultez votre concessionnaire Volvo local ou visitez volvocars.ca pour en savoir plus, notamment pour obtenir une liste complète des éléments exclus et des articles couverts en vertu du programme de Protection sans tracas Volvo. Cette offre ne s'applique pas aux véhicules du parc automobile Volvo. Cette offre peut changer sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre et peut devoir commander ou échanger le véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration. ©2012 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez toujours à boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocars.ca.

MONTRÉAL PLUS

STATIONNEMENT 24 HEURES

Rosemont abolit son règlement « aberrant »

KARIM BENESEAIEH

Pratiquement inconnu, le règlement qui interdit de garer une voiture plus de 24 heures dans la rue est définitivement retourné aux oubliettes lundi soir dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

C'est le deuxième des neuf arrondissements issus de l'ancienne ville de Montréal à abroger ce règlement, que le maire François Croteau qualifie d'« aberrant ». « C'est une relique de l'ancienne Ville qui avait probablement un objectif louable à l'époque, a-t-il déclaré en entrevue. Chaque fois qu'on est interpellés, on se rend compte qu'il y a des archaïsmes dans la réglementation. »

Adopté par l'administration Bourque dans les années 90, le règlement controversé a régulièrement refait surface dans les médias, lorsque des citoyens mis à l'amende apprenaient son existence. La dernière fois, en mai, une vingtaine de résidents du Vieux-Rosemont avaient eu la désagréable surprise de recevoir une contravention de 42 \$ pour avoir laissé leur voiture plus d'une journée au même endroit, sur la voie publique. Il a suffi d'une seule plainte d'un citoyen pour que tout le voisinage soit touché.

« La police et les agents de stationnement ne peuvent agir de façon discrétionnaire: s'il y a une plainte, ils doivent donner une contravention à tous ceux qui sont en infraction », soutient le maire Croteau.

À l'origine, l'article 31 du règlement C-4.1 était surtout utilisé pour empêcher que des voitures abandonnées ou en réparation n'encombraient la voie publique. On voulait également éviter que des commerces, notamment les garages, utilisent les rues résidentielles comme stationnement permanent.



Une contravention de 42 \$ était remise à tout propriétaire d'un véhicule qui restait garé au même endroit pendant 24 heures ou plus dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Abrogé sur le Plateau

Lors des fusions municipales, les neuf arrondissements qui formaient l'ancienne ville de Montréal ont hérité de ce règlement. Seuls les deux arrondissements dirigés par Projet Montréal l'ont abandonné par la suite. Les recherches de *La Presse* ont en outre permis de trouver deux arrondissements issus d'ex-villes de banlieue, Montréal-Nord et l'île-Bizard-Sainte-Genève, qui l'ont adopté.

En juin 2010, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal l'a abrogé, purement et simplement, « afin de

« Chaque fois qu'on est interpellés, on se rend compte qu'il y a des archaïsmes dans la réglementation. »

— François Croteau, maire de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie

favoriser la diminution de l'utilisation de l'automobile », selon un communiqué de l'époque.

Dans Rosemont, lundi soir, le conseil d'arrondissement a plutôt choisi de modifier en profondeur ce règlement. L'interdiction de se garer plus de 24 h demeure en vigueur notamment pour

les véhicules en réparation, les camions et les véhicules récréatifs.

Les élus ont pris bonne note de la grogne des citoyens qui ont reçu des contraventions le printemps dernier, précise le maire Croteau. « Ce n'est pas quelque chose qui arrive souvent, c'était la troisième fois en deux ans. »

En 2012, plaide-t-il, alors qu'on encourage le recours à d'autres modes de transport que l'automobile, il est « paradoxal », voire « schizophrène » de punir ceux qui laissent leur voiture immobilisée pendant plusieurs jours. « Malheureusement, dit le maire, les constats d'infraction ne seront pas annulés de façon rétroactive. On ne peut faire ça. »

Le conseil d'arrondissement n'exclut pas de remodeler son règlement sur le stationnement si on note une prolifération de voitures abandonnées sur la voie publique, prévient le maire.

Au pays du Massif...

On dort en pleine nature

Escapade pour deux à l'Hôtel La Ferme

- Nuit au nouvel Hôtel La Ferme de Baie-Saint-Paul, Charlevoix
- Petit-déjeuner aux saveurs du terroir
- Souper table d'hôte au restaurant Les Labours de l'Hôtel

À partir de
275 \$ + tx
pour 2 personnes,
frais de services inclus

Réservations 1 877 536-2774

LE MASSIF
DE CHARLEVOIX

HÔTEL LA FERME 50, RUE DE LA FERME, BAIE-SAINT-PAUL, QC G3Z 0G2

C'est le temps de visiter...

pour connaître
les dates des portes ouvertes
de l'école de votre choix

189 écoles regroupées sur un seul site !
vous y trouverez toute l'information
dont vous avez besoin...



LA PRESSE



Fédération des établissements
d'enseignement privés

lapresse.ca/annuaire-feep

SÉMINAIRES EXCLUSIFS

LA NOUVELLE DYNAMIQUE POLITIQUE ET VOUS

Par une équipe unique de politiques, fonctionnaires, journalistes et lobbyistes de haut niveau.

MONTRÉAL - LE MARDI 25 SEPTEMBRE 2012 (8H30 À 16H30)
QUÉBEC - LE JEUDI 27 SEPTEMBRE 2012 (8H30 À 16H30)

POUR INFORMATION
1 877 650-4888 ou
INFO@FORUMESPACEPUBLIC.ORG

POUR INSCRIPTION
FORUMESPACEPUBLIC.ORG

FORUM ESPACE PUBLIC
Coaching et formation en affaires publiques

Le démantèlement nucléaire, une industrie de 100 milliards

Il serait profitable de déclasser Gently-2, estime une coalition

CHARLES CÔTÉ

Le Québec aurait intérêt à déclasser sa centrale nucléaire Gently-2, à Bécancour, d'autant plus que l'industrie du démantèlement est en pleine croissance.

C'est l'un des arguments qu'invoque une coalition d'écologistes et d'artistes pour exiger que le futur gouvernement Marois confirme sans attendre sa décision de démanteler la seule centrale nucléaire québécoise.

« Il y a une expertise qui va être en demande dans le monde, c'est celle du déclassement des centrales nucléaires, affirme Karel Mayrand, de la Fondation David-Suzuki. Le marché va être plus important que celui des constructions. »

« Il y a 100 centrales à déclasser aux États-Unis, affirme Jacques Dagenais, qui milite depuis 1999 pour la fermeture de Gently-2. À 1 milliard chacune, c'est un marché de 100 milliards. »

Vérification faite, le marché du démantèlement des centrales sera effectivement très actif dans les prochaines décennies, mais surtout du côté de l'Europe.



Pierre Jasmin, d'Artistes pour la paix, Jacques Dagenais, Karel Mayrand, de la Fondation David-Suzuki et Christian Simard, de Nature Québec, ont voulu démontrer hier au gouvernement Marois les avantages du démantèlement de la centrale nucléaire Gently-2.

L'Angleterre estime à 45 milliards de livres (70 milliards de dollars) le coût du démantèlement de ses 16 réacteurs. Le pays n'abandonne pas le nucléaire pour autant: huit nouvelles

centrales pourraient être construites, afin notamment de réduire de 80 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) du pays.

En juin 2011, la Suisse a décidé de sortir du nucléaire

et de renoncer à construire deux nouveaux réacteurs. Ses cinq réacteurs actuels génèrent 40 % de l'électricité du pays. Ils devraient fermer progressivement d'ici à 2034. Le coût de leur

démantèlement est estimé à 20,6 milliards de francs suisses (21 milliards de dollars).

L'Allemagne aussi a annoncé qu'elle sortait du nucléaire. L'an dernier, le gouvernement a décidé de fermer ses 17 centrales d'ici à 2022. Elles produisent 18 % de l'électricité allemande.

Notons que Gently-2 produit au plus 2 % de l'électricité québécoise et que le Québec a actuellement des surplus de production.

Aux États-Unis, l'industrie du démantèlement est promise à un bel avenir. Depuis 1964, 28 réacteurs ont été démantelés tandis que 104 sont en exploitation.

Selon les données officielles de la Commission de réglementation nucléaire américaine (qui datent de 1999), il faut prévoir au minimum 370 millions pour chaque démantèlement.

Mais, comme le souligne Jim Riccio, responsable de la campagne antinucléaire de Greenpeace aux États-Unis, plusieurs réacteurs n'ont pas été démantelés complètement et demandent encore du travail.

« En quelque sorte, c'est une bonne chose parce les travailleurs sont moins exposés à la radiation, dit-il. On emprisonne les réacteurs dans le béton et on attend que la radiation baisse. »

Et par ailleurs, la plupart des centrales ont vu leur permis prolongé, ce qui retardera le moment de leur démantèlement. « On a maintenant des centrales prévues pour 40 ans qui ont été prolongées à 60 ou 80 ans », dit M. Riccio.

Fermeture de Gently-2 Le PQ assure qu'il tiendra promesse

Pendant que les environnementalistes augmentent la pression, le Parti québécois (PQ) assure qu'il fermera et déclassera tel que promis la centrale nucléaire Gently-2. Et la décision devrait venir bientôt. Le gouvernement péquiste n'aura pas le choix, puisque le permis d'exploitation d'Hydro-Québec pour la centrale arrivera à échéance à la fin du mois de décembre, rappelle Éric Gamache, attaché de presse de l'aile parlementaire. Le réacteur devra donc être arrêté d'ici là. Au PQ, on croit que la décision devrait peut-être être prise par décret ministériel. Une telle décision est toutefois rapide et ne nécessite pas l'appui des partis de l'opposition. Le gouvernement du PQ n'entrera toutefois en fonction que la semaine prochaine. Le Parti libéral et la Coalition avenir Québec étaient plutôt favorables à la réfection – et donc le maintien des activités – de la centrale. QS et le PQ demandent sa fermeture. — Paul Journet

Saint-François Dépouillement judiciaire autorisé

Dès demain matin, un dépouillement judiciaire des votes des élections du 4 septembre dernier dans la circonscription de Saint-François se déroulera dans les locaux du directeur général des élections pour déterminer qui de Réjean Hébert, du Parti québécois (PQ), ou de Nathalie Goguen, du Parti libéral du Québec (PLQ), représentera les électeurs à l'Assemblée nationale. Le juge Claude Chicoine de la Cour du Québec a autorisé hier cette procédure, qui se déroulera pour la première fois à Sherbrooke et pour la 27^e fois au Québec lors d'élections provinciales depuis 1976. C'est M^{me} Goguen qui en a obtenu l'autorisation à la suite des résultats où elle a été défaite par 110 voix par M. Hébert. À partir de la preuve présentée dans le cadre de la requête en autorisation de dépouillement judiciaire, le juge Chicoine estime qu'il existe une preuve d'un relevé inexact et la possibilité d'un transbordement de 50 voix à la faveur de Réjean Hébert.

— La Tribune

2012 PRIX VALEURS RÉSIDUELLES
Meilleure voiture compacte IMPREZA 2012

Meilleur choix sécurité
INSURANCE INSTITUTE
TOP HIGHWAY SAFETY
IMPREZA 2012

PZEV
PARTIAL ZERO EMISSION VEHICLE
VÉHICULES À ÉMISSIONS QUASI NULLES

Forester, Legacy et Outback disponibles en version PZEV
Optez pour la technologie PZEV, la solution écologique abordable et sans compromis.
subaru-pzev.ca

pensez SUBARU!

IMPREZA 2.0i 4 portes 2013

Location à partir de

219\$

24 MOIS

- Comptant exigé : 2 187,43\$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 515,00\$ (taxes incluses)

À LA LOCATION

0\$ dépôt de sécurité

km alloués 20 000 km/année

km excédentaires 0,10 \$/km

CARACTÉRISTIQUES OFFERTES SUR LA IMPREZA 2013

- DE SÉRIES Système de traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
- DE SÉRIES Moteur BOXER SUBARU à 4 cylindres opposés horizontalement de 2,0 litres
- DE SÉRIES Connectivité pour téléphones mobiles Bluetooth® à activation vocale avec commandes intégrées au volant
- EN OPTION Transmission CVT Lineartronic® (boîte à variation continue) pour un rendement énergétique remarquable

IMPREZA 2.0i 5 portes 2013

Location à partir de

229\$

24 MOIS

- Comptant exigé : 2 250,06\$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 587,00\$ (taxes incluses)

Japonais et plus encore! | www.quebec.concessionsubaru.ca

Confiance et évolution

SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY	SUBARU RIVE-NORD BOISBRIAND	LACHUTE SUBARU BROWNSBURG	SUBARU-MONTRÉAL MONTRÉAL	SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
SUBARU DES SOURCES DOLLARD-DES-ORMEAUX	JOLIETTE SUBARU JOLIETTE	CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY	SUBARU DE LAVAL LAVAL	SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE
	SUBARU SAINTE-JULIE SAINTE-JULIE	JOHN SCOTTI SUBARU ANJOU	SUBARU BROSSARD BROSSARD	

Économie d'essence (l/100 km)^Δ
CVT Lineartronic® Ville 7,5 / Route 5,5
SMT Ville 8,3 / Route 5,9
Indice d'octane recommandé : 87
Données estimatives

Le véhicule AWD le plus ÉCOÉNERGÉTIQUE

Δ À la location, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCC. Δ Les données de consommation de carburant sont établies par Ressources naturelles Canada et sont estimatives. La consommation de carburant réelle variera selon les conditions de conduite et la charge du véhicule. Δ Prix valeurs résiduelles 2012 ALG Canada pour la Subaru Impreza, segment voiture compacte. Subaru nommée Meilleure marque grand public par ALG Canada pour une troisième année consécutive. * Mention « Meilleur choix sécurité » pour la Impreza 2012. Une cote « Bonne » constitue la meilleure cote possible à l'essai de résistance de toit (test de capotage) ainsi que dans les essais de collision frontale déportée à 40 mi/h (65 km/h), de collision latérale à 31 mi/h (50 km/h) et de collision arrière à 20 mi/h (32 km/h) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Un véhicule doit avoir obtenu la cote « Bonne » aux quatre essais de collision et doit offrir un programme de stabilité électronique (ESC) (Contrôle de la dynamique du véhicule) pour mériter la distinction « Meilleur choix sécurité ». Subaru est le seul constructeur à recevoir une mention « Meilleur choix sécurité » de IIHS pour tous ses modèles, et ce, pour une troisième année consécutive. Pour plus d'information sur ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les spécifications techniques sont sujettes à changement sans préavis. Offres valables jusqu'au 30 septembre 2012.

POLITIQUE

DIRECTION DU PLQ

Moreau espère prendre ses adversaires de vitesse

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Pierre Moreau n'annoncera pas aujourd'hui qu'il se lance dans la course à la direction du Parti libéral du Québec (PLQ), mais le député de Châteauguay veut assurément presser le pas pour prendre ses adversaires de court. Il compte annoncer rapidement ses intentions, et ses partisans exerceront des pressions pour que le parti désigne un nouveau chef avant le prochain budget, au printemps.

Dans les milieux libéraux, on regarde déjà avancer, tambours battants, l'ancien ministre des Transports. Une équipe se constitue autour de lui. Éric Tétrault, longtemps dans le cabinet de Jean Charest, s'occupe déjà des communications. Et Pietro Perrino n'est pas très loin — Pierre Moreau avait une bonne relation avec Daniel Johnson, et Perrino demeure l'homme de confiance de l'ancien chef.

Fournier à l'intérim

La direction du PLQ, qui s'est réunie lundi soir, a recommandé la candidature de Jean-Marc Fournier comme chef intérimaire. Le parti devra par ailleurs se conformer aux nouvelles dispositions de la Loi électorale relativement au financement de la course à la direction: des dons limités à 1000\$ et la publication de la liste des contributeurs.

Le PLQ est devant un dilemme important: la



Le député libéral de Châteauguay, Pierre Moreau, lors de la soirée des élections, la semaine dernière.

constitution du parti prévoit que le chef est choisi par des délégués — 24 délégués par circonscription —, alors que les autres partis élisent déjà leur chef au suffrage universel des membres.

Or, pour changer la constitution du parti, le PLQ devrait organiser un congrès des membres. Ce passage obligé ferait en sorte qu'il serait difficile de choisir un

nouveau chef à temps pour le premier budget du gouvernement Marois. Des vétérans libéraux croient d'ailleurs qu'il vaudrait mieux faire atterrir la course en mai ou en juin, plutôt que de précipiter l'exercice.

Couillard dans l'antichambre

Par ailleurs, plusieurs ont interprété les propos ambigus de l'ancien ministre de

la Santé Philippe Couillard comme la quasi-annonce de son entrée dans la course. Un «outsider» ne se serait pas lancé dans de telles déclarations s'il n'avait pas sérieusement considéré ses options, explique-t-on. Pierre Ancil, libéral de longue date, est proche de l'ancien ministre de la Santé.

Raymond Bachand poursuit ses appels téléphoniques,

mais ne sera pas prêt à annoncer ses intentions cette semaine. Il compte toutefois prendre sa décision rapidement — dans son entourage, on est conscient de la stratégie de Pierre Moreau, qui souhaite prendre de l'avance rapidement. Sam Hamad fait de même et semble pour l'instant déterminé à se lancer, même s'il veut «quelques semaines» pour se décider. Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, semble quant à lui avoir déclaré forfait.

Du côté du PQ

Pendant ce temps, du côté du Parti québécois (PQ), l'entourage de M^{me} Marois multiplie les rencontres pour

Dans les milieux libéraux, on regarde déjà avancer, tambours battants, l'ancien ministre des Transports. Une équipe se constitue autour de lui.

préparer la rentrée — un cercle restreint où le député Jean-François Lisée est admis, a-t-on appris. Les députés et candidats se réuniront demain à Québec, mais les coups de fil pour la formation du Conseil des ministres ne commenceront qu'après la prestation de serment des élus, lundi prochain.

Un casse-tête pour M^{me} Marois: le rôle de François Gendron, candidat naturel pour la présidence de l'Assemblée nationale, mais qui risque de se faire battre au vote. En effet, le président est choisi par les députés, mais les libéraux et les acquisistes détiennent ensemble la majorité. Jacques Chagnon, président issu du PLQ, est en campagne active pour renouveler son mandat à la reprise des travaux de l'Assemblée nationale, à la fin du mois d'octobre.

PROMOTION

les journées de la culture

UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER, CE SAMEDI DANS LA PRESSE

Tomassi Un procès devant jury

Accusé de fraude contre le gouvernement et d'abus de confiance, l'ex-ministre libéral Tony Tomassi a choisi un procès devant juge et jury.

Par la voix de la représentante de ses procureurs, M^e Caroline Drolet, l'ex-ministre de la Famille a renoncé à son enquête préliminaire, hier, au palais de justice de Québec.

La date du procès, qui n'aura pas lieu avant l'an prochain, sera déterminée le 3 décembre.

M. Tomassi fait face à trois chefs d'accusation pour des gestes commis entre novembre 2007 et mai 2010.

Il a admis avoir fait des dépenses personnelles, au moment où il était député, avec une carte de crédit appartenant à l'agence de sécurité BCIA, contrôlée par l'une de ses relations et donateur important à la caisse libérale, Luigi Coretti.

— La Presse Canadienne

CAQ Embauche de Benoît Charette

Le candidat caquiste défait Benoît Charette n'aura pas chômé longtemps. Après avoir été congédié la semaine dernière par les électeurs de Deux-Montagnes, il a été recruté comme chef de cabinet pour le leader parlementaire de la Coalition avenir Québec (CAQ), Gérard Deltell. M. Charette avait été élu sous la bannière du Parti québécois en 2008 et est passé à la CAQ l'hiver dernier. Il était président du caucus caquiste.

— Paul Journet



MINI.CA

AU DIABLE LE TRAVAIL MANUEL

(TRANSMISSION AUTOMATIQUE ET TRACTION INTÉGRALE SANS FRAIS)

OBTENEZ LA TRACTION INTÉGRALE ALL4 ET LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE SANS FRAIS POUR UN TEMPS LIMITÉ.



LA MINI COOPER S COUNTRYMAN À TRACTION INTÉGRALE ALL4

À PARTIR DE
0,9%[†]
TAUX DE FINANCEMENT

CRÉDIT TRACTION
INTÉGRALE ALL4
1250\$

TRANSMISSION
AUTOMATIQUE SANS FRAIS
1300\$^{**}

Oui, une MINI plus grande, c'est paradoxal, mais la MINI Countryman permet de transporter un maximum de fun. Comme cinq amis qui entrent par quatre portes (une première pour une MINI) et tous leurs bagages dans l'immense coffre. On a même ajouté la transmission automatique et la traction intégrale ALL4 sans frais supplémentaires (valeur totale de 2550\$, habituellement en option). La MINI Cooper S Countryman ALL4 est offerte à prix spécial avec options en prime, mais seulement jusqu'au 1^{er} octobre.

Pour plus de détails, visitez votre concessionnaire MINI ou consultez MINI.ca.

MINI BROSSARD
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard (Québec)
450-445-MINI (6464)
MINIbrossard.com

MINI LAVAL
2450, boul. Chomedey
Laval (Québec)
514-773-MINI (6464)
MINIlaival.ca

MINI MONT ROYAL
4070, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
514-289-MINI (6464)
MINImontroyal.ca

ALL4

ÉCONOMIQUE

AUTOROUTE
6,3 l/100 km

VILLE[†]
8 l/100 km

ENTRETIEN PÉRIODIQUE SANS FRAIS^{††}
3 ANS/50 000 KM

MINI 10 ANS

*Crédit à la livraison pour traction intégrale ALL4 sans frais de 1250\$ disponible pour modèle MINI Cooper S Countryman à traction et est disponible en location, financement ou pour achat comptant. **Crédit à la livraison pour transmission automatique sans frais de 1300\$ disponible pour modèle MINI Cooper S ALL4 et est disponible en location, financement ou pour achat comptant. L'offre de crédit contre équipement n'a aucune valeur marchande en tout ou en partie en crédit ou en comptant. Le véhicule doit être livré au plus tard le 1er octobre 2012. Cette offre est d'une durée limitée, sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire MINI pour obtenir tous les détails. Le prix de vente d'une MINI Cooper S Countryman ALL4 est de 32025\$. Ce prix total inclut le PDSF (32400\$), les frais de transport et préparation de (1695\$), la taxe sur le climatiseur (100\$), les droits sur les pneus (12\$) et les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 319\$). Crédits d'équipement déjà calculés dans ce prix de vente. Le coût de l'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sont en sus. †Les taux de financement sont fournis par Services financiers MINI, sous réserve d'approbation du crédit. Autres taux disponibles sur termes de plus longue durée. Les concessionnaires sont libres de fixer leurs propres prix et exigent des frais d'administration, ce qui modifie le taux de financement. Cette offre est d'une durée limitée, sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. ††La cote de consommation de carburant s'applique seulement à la MINI Cooper S Countryman 2012 avec transmission manuelle. Les chiffres concernant la consommation de carburant sont à titre indicatif seulement et basés sur les cotes de consommation de carburant de l'échelle EnerGuide 2012. La consommation réelle de carburant peut varier selon les conditions de conduite et l'ajout de certains accessoires au véhicule. †††Les modèles MINI 2012 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 3 ans ou 50 000 km, selon la première éventualité. © MINI Canada, 2012. «MINI», le logo MINI, tous les noms de modèles MINI et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à MINI sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

Bras de fer inusité entre les Communes et le Vérificateur

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — L'administration de la Chambre des communes pourrait être forcée d'abandonner une poursuite intentée contre le Vérificateur général du Canada et qui laisse bien des politiciens fédéraux perplexes.

Dans une procédure déposée en Cour fédérale la semaine dernière, la Chambre tente d'empêcher le Bureau du vérificateur général (BVG) de rendre publics certains documents réclamés en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Ces documents touchent au dossier des avions de chasse F-35 et sont composés d'échanges de courriels entre des employés de comités de la Chambre des communes et du BVG, dans les mois entourant des comparutions

du vérificateur Michael Ferguson, entre l'hiver et le printemps dernier.

Atteinte aux «privileges» des Communes

Selon les avocats de la Chambre, une telle divulgation porterait atteinte au privilège parlementaire, qui octroie à la Chambre des communes le «droit exclusif» de «gérer ses affaires internes».

Le département de l'accès à l'information du BVG, en revanche, a fait savoir aux fonctionnaires de la Chambre qu'à leur avis, aucune disposition de la Loi sur l'accès à l'information ne lui permettait d'empêcher la divulgation de ces documents.

La Chambre des communes a donc demandé à la Cour fédérale d'empêcher



PHOTO ARCHIVES REUTERS

La Chambre des communes tente d'empêcher que certains documents concernant le dossier des avions de chasse F-35, réclamés en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, soient rendus publics.

cette divulgation. «Les privilèges de la Chambre des communes font partie de

la Constitution du Canada, ont noté les avocats dans leur requête. Le défendeur,

en interprétant et en appliquant la loi d'une manière qui ne respecte pas les privilèges de la Chambre des communes, a appliqué la Loi inconstitutionnellement.»

Or, il semble que sur cette question, tant le gouvernement que les partis de l'opposition se soient rangés dans le camp du vérificateur général. D'abord, il faut le noter, c'est le NPD qui a fait la demande d'accès à l'information en question.

Pressions politiques

Le Parti libéral, de son côté, a annoncé hier son intention de déposer une motion au retour de la Chambre, la semaine prochaine, pour que les députés renoncent à leurs privilèges dans les circonstances.

Le Parti conservateur, enfin, s'est dit prêt à appuyer cette motion: «Nous ne comprenons pas pourquoi l'administration de la Chambre des communes a initié ces procédures au départ», a lancé Fraser Malcolm, responsable des communications du leader du gouvernement à la Chambre, Peter Van Loan.

Un ex-candidat libéral pour le NPD dans Bourassa?

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — La circonscription fédérale de Bourassa n'est pas encore vacante, mais certains manifestent déjà leur intérêt pour succéder au député libéral Denis Coderre s'il décide de briguer la mairie de Montréal.

Et ceux qui tâtent actuellement le terrain — dont un ancien militant libéral — aimeraient porter la bannière du NPD de Thomas Mulcair.

C'est notamment le cas de Jean-Jacques Hermans, candidat libéral dans Saint-Lambert aux élections fédérales de 2006, qui a aussi été président régional du Parti libéral du Canada (PLC) au Québec.

M. Hermans est actuellement vice-président aux communications pour le Québec à la Chambre de commerce du Canada. Il a appuyé Michael Ignatieff dans la course à la direction du PLC en 2006.

Mais il semble vouloir tourner le dos au PLC. Lundi après-midi, M. Hermans a fait savoir à Thomas Mulcair, par l'entremise du réseau Twitter, qu'il aimerait le rencontrer afin de discuter de son éventuelle candidature dans Bourassa.

«Monsieur Mulcair, J'aimerais parler avec vous de la possibilité d'être candidat pour le NPD dans le comté de Coderre», a-t-il écrit dans un premier message. «Je suis VP

de la Chambre de commerce du Canada, bien connecté et ex-candidat et président régional du PLC», a-t-il précisé dans son deuxième envoi, en ajoutant son numéro de cellulaire.

Attention à Twitter

De toute évidence, M. Hermans croyait avoir envoyé son message directement à M. Mulcair, comme il est possible de le faire par l'entremise du site Twitter. Mais ce ne fut pas le cas, et le message en question a été effacé après que *La Presse* eut tenté de joindre M. Hermans afin de lui poser quelques questions au sujet de ses intentions.

«Je ne suis pas certain qu'il y ait grand-chose de plus à dire. Moi qui pensais bien connaître Twitter et être dans une conversation privée!», a simplement indiqué M. Hermans dans un courriel envoyé à *La Presse*. Il n'a pas rappelé *La Presse* hier.

Le NPD bien déterminé

Denis Coderre doit annoncer le 9 novembre, à l'occasion d'un souper annuel dans sa circonscription, s'il briguera la mairie de Montréal ou la direction du PLC. Dans les rangs libéraux, on croit dur comme fer que Denis Coderre tentera de se faire élire à la tête la Ville de Montréal aux élections municipales prévues l'an prochain.

Chez les stratèges néo-démocrates, on se réjouit de voir l'intérêt suscité par une possible élection partielle dans Bourassa. Ils ne cachent pas non plus leur intention de mettre tous les efforts qui s'imposent pour ravir cette circonscription au Parti libéral.

«Notre intention, c'est de mettre la main sur cette circonscription. Nous sommes en discussion avec quelques candidats potentiels. Mais le fait qu'un ancien candidat libéral soit intéressé en dit long sur l'état du Parti libéral du Canada au Québec», a commenté un stratège du NPD, qui a requis l'anonymat.

Ensemble

Nous misons sur l'innovation

Transporter vos biens,
promouvoir la croissance.

CN
www.cn.ca

POLITIQUE

Une mission contestée

Une délégation canadienne des Premières Nations veut se rendre en Iran

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Un leader autochtone du Manitoba compte se rendre en Iran en octobre, malgré la décision du gouvernement Harper de rompre les liens diplomatiques avec le régime de Mahmoud Ahmadinejad.

Terrance (Terry) Nelson croit que l'Iran peut l'aider à démontrer à la communauté internationale les traitements injustes dont sont victimes les peuples des Premières Nations au Canada. Il souhaite aussi trouver des investisseurs au Proche et au Moyen-Orient pour financer des projets de développement économique dans les réserves autochtones — dont des projets d'exploitation pétrolière.

Cette possible visite est très mal perçue par le ministre des Affaires étrangères, John Baird. « Le régime iranien tente maintenant d'exploiter les leaders autochtones canadiens et feindre d'être préoccupé, dans le cadre d'une opération de relations publiques qui vise à détourner

l'attention de son bilan odieux » en matière de droits de la personne, a déclaré hier son attaché de presse Rick Roth. « Nous espérons que les leaders en question ne se laisseront pas utiliser comme pions dans la triste

sanctions économiques et nous faisons nous aussi face à des sanctions économiques. C'est ce que je veux dire au gouvernement iranien et aux nations de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. »

« cinq chefs » qui auraient déjà démontré de l'intérêt, et qu'il pourrait être accompagné par une équipe du réseau Canada Aboriginal Peoples Television Network (APTN).

L'ancien chef des Premières Nations de Roseau River, au

« Nous devons parler aux Iraniens de la manière dont nous pouvons nous aider mutuellement. Ils font face à des sanctions économiques et nous faisons nous aussi face à des sanctions économiques. C'est ce que je veux dire au gouvernement iranien et aux nations de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. »

— Terrance Nelson, leader autochtone manitobain

joute à laquelle les Iraniens s'adonnent. »

Mais M. Nelson n'a pas l'intention de se laisser dissuader. Interrogé par *La Presse* à savoir s'il avait toujours l'intention de partir, il a répondu: « Oh, oui! »

« Nous devons parler aux Iraniens de la manière dont nous pouvons nous aider mutuellement, a-t-il expliqué lors d'un entretien téléphonique. Ils font face à des

Rencontre avec Ahmadinejad?

Terry Nelson s'est rendu en Irak à la fin des années 90 pour observer les effets des sanctions économiques sur la population.

Il a confié hier qu'il comptait partir de Minneapolis le 8 octobre. Il espère obtenir un visa à Genève, en Suisse. Il a précisé que sa délégation compterait une dizaine de membres, dont au moins « quatre ou

Manitoba, est cependant resté vague quant aux rencontres prévues. Il a laissé entendre qu'une rencontre avec le président Mahmoud Ahmadinejad n'était pas impossible. Mais il a indiqué qu'il n'avait pas encore acheté son billet d'avion.

Problème

Les liens entre Terry Nelson et le régime iranien se sont mis en place vers le printemps,

lorsqu'il s'est rendu à Ottawa pour manifester auprès d'ambassades étrangères contre le traitement réservé aux autochtones du Canada. Il avait alors rencontré des diplomates iraniens en compagnie de trois autres leaders.

L'Iran avait déjà dénoncé publiquement les conditions de vie des membres des Premières Nations.

Le politologue Houchang Hassan-Yari voit ce dossier comme l'un des nombreux problèmes qui ont empoisonné les relations entre le Canada et l'Iran, et susceptibles d'avoir mené à la rupture des liens diplomatiques par le gouvernement Harper, la semaine dernière.

« Si on met ensemble toutes ces questions, on peut peut-être arriver à un tableau un peu plus clair » pour expliquer la décision canadienne, a déclaré M. Hassan-Yari, professeur à l'Université Queen's et au Collège militaire royal du Canada.

Le personnel diplomatique iranien, qui a été déclaré « persona non grata » vendredi dernier par le gouvernement Harper, a jusqu'à aujourd'hui pour quitter le pays.

Dans une déclaration diffusée hier, le chargé d'affaires de l'ambassade, Kambiz Sheikh-Hassani, a qualifié cette décision et la manière dont elle a été mise en œuvre « d'imprudente, de non civilisée et d'hostile ».

Commissaire à l'éthique Enquête sur le chef de cabinet de Harper

OTTAWA - La commissaire à l'éthique fédérale Mary Dawson enquête sur un possible cas de conflit d'intérêts impliquant le chef de cabinet du premier ministre Stephen Harper. La commissaire enquête sur Nigel Wright, en vertu de l'article 45 de la Loi sur les conflits d'intérêts. Elle tentera de déterminer si M. Wright a agi

de manière inappropriée en utilisant son influence pour favoriser des amis au sein de la société aurifère Barrick Gold. M. Wright a été joint à trois reprises en mai par des représentants de Barrick, en dépit du fait qu'il ait des liens personnels avec la famille fondatrice de l'entreprise.

— La Presse Canadienne

SURPOPULATION CARCÉRALE

Les agents correctionnels manifesteront samedi

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Plus de 500 gardiens de prison manifesteront et feront du porte-à-porte dans la circonscription de Stephen Harper, samedi à Calgary.

Les agents correctionnels fédéraux veulent protester contre la hausse de la population carcérale et les problèmes de sécurité qui en découlent. Ils désirent également dénoncer la fermeture de trois établissements, dont le pénitencier Leclerc, à Laval.

Ce moyen d'action s'inscrit dans le cadre d'une tournée pancanadienne d'un mois amorcée il y a trois semaines par le président national du Syndicat des agents correctionnels du Canada, Pierre Malette.

En entrevue, hier, M. Malette a reconnu que ses membres étaient « sans contrat de travail depuis deux ans ». « Mais je ne veux surtout pas qu'on soit accusés qu'on fait ça parce qu'on est sans contrat de travail. »

Le but, dit-il, est surtout de discuter avec les agents correctionnels et de démystifier l'effet des décisions du gouvernement Harper en matière de loi et d'ordre. Et après trois semaines, le constat est évident, selon le syndicat: « La ligne dure mise de l'avant par

le gouvernement conservateur ne fonctionne pas. »

« Nos membres nous disent qu'il y a actuellement beaucoup plus de violence en milieu carcéral qu'il y a six ans, au moment où les conservateurs ont pris le pouvoir », a ajouté M. Malette.

Les agents correctionnels fédéraux veulent protester contre la hausse de la population carcérale et les problèmes de sécurité qui en découlent. Ils veulent également dénoncer la fermeture de trois établissements, dont le pénitencier Leclerc, à Laval.

De plus en plus de prisonniers

La proportion croissante de cellules hébergeant deux prisonniers dans les pénitenciers fédéraux est loin d'aider la situation, selon lui. C'est le cas entre autres au Québec, où la fermeture

de l'établissement Leclerc conduira encore plus de détenus dans des pénitenciers qui comptent déjà plus de pensionnaires que de cellules.

Il y a quelques semaines, l'Enquêteur correctionnel du Canada a lui aussi tiré la sonnette d'alarme relativement à la population croissante dans les pénitenciers fédéraux. Selon Howard Sapers, le Canada a atteint un sommet historique à cet égard, avec une augmentation cellulaire occupées par deux prisonniers, ainsi que des tensions et de la violence à la hausse.

Au 31 juillet, on comptait 15 097 détenus dans les établissements fédéraux. « Nous voyons une augmentation du recours à la force, des assauts [et] une hausse des absences pour cause de stress ou de maladie chez les employés », a-t-il déclaré à Ottawa lors d'un symposium.

Le gouvernement Harper a toujours refusé d'évoquer publiquement la possibilité de construire de nouveaux pénitenciers.

Il a plutôt mis en œuvre, il y a quelques années, un plan pour agrandir les établissements existants en y ajoutant 2700 places. Selon le syndicat, cette mise en œuvre est trop lente et ne suffit pas pour répondre à la demande actuelle.

Résultats des tirages du : 2012-09-11

Sprinto 09 12 16 23 44

LOTTO 6/49

À chaque tirage du mois de septembre, le Lotto 6/49 offre un lot boni de 100 000 \$ par année à vie.

Power Play 5 7 9 R R Extra 6537313

48

Astro
Jour - Mois - Année - Signe
04 NOVEMBRE 07 TAUREAU

banco

01 05 08 11 12 13 17 21 22 27
33 37 41 44 46 48 50 54 64 69

Triplex 33 35
36 38 41

Quintisme 3 208
4 5480

MILLIONNAIRES GRÂCE À LA LOTERIE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2012

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

VENDRE SANS COMMISSION EN 4 ÉTAPES

SÉANCE D'INFORMATION GRATUITE

En 60 minutes, découvrez comment :

1. Préparer votre maison pour la vente.
2. Établir la valeur marchande de votre maison.
3. Attirer des acheteurs potentiels.
4. Finaliser la transaction et sauver des milliers de dollars en commission!

Venez rencontrer notre équipe!

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Terrebonne
Mercredi 12 septembre à 19h30
Hôtel Impéria, 2935, boul. de la Pinière

St-Eustache
Jeudi 20 septembre à 19h30
Hôtel Impéria, 570 rue Dubois

OFFRE SPÉCIALE SUR PLACE

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT >>>

1 866 387-7677 ou
duproprio.com/infosession

duProprio

AVEC VOUS, SANS COMMISSION





PHOTO ASSOCIATED PRESS

Le président Barack Obama et son adversaire Mitt Romney ont évité de s'attaquer directement, hier, mais il n'y a pas eu de cessez-le-feu du côté républicain.

11-Septembre

Une trêve politique fragile

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

D'un commun accord, les candidats à la présidence des États-Unis ont interrompu hier leur barrage de publicités négatives, le temps de rendre hommage aux victimes des attentats du 11 septembre 2001.

Mais le 11^e anniversaire de cette tragédie n'a pas donné lieu à une trêve politique. Au contraire, plusieurs alliés de Mitt Romney ont profité de l'occasion pour critiquer la performance de Barack Obama en matière de politique étrangère et de sécurité nationale.

« En ce qui concerne le Moyen-Orient, la politique de ce président en matière de sécurité nationale a été un échec

abyssal », a déclaré le sénateur John McCain sur Fox News. Il faisait ainsi allusion à la décision de Barack Obama de retirer les troupes américaines de l'Irak et à son refus d'intervenir directement en Syrie.

L'ancien maire de New York Rudolph Giuliani a pour sa part dénoncé la politique du président démocrate à l'égard de l'Iran. « L'Iran est le plus important État commanditaire du terrorisme du monde », a-t-il dit sur Fox News, en laissant entendre que les éventuelles armes nucléaires de la république islamique pourraient un jour être utilisées pour attaquer les États-Unis.

Rudolph Giuliani a déploré le « désir presque irrationnel » de l'administration Obama de négocier avec Téhéran. Selon lui, les dirigeants iraniens

« doivent avoir peur [des États-Unis] si [ces derniers veulent] les stopper ». « Je ne sais pas si c'est le cas maintenant », a-t-il ajouté.

L'ancien vice-président Dick Cheney a ajouté sa voix au concert de critiques républicaines en reprochant à Barack Obama de se donner le mérite de l'élimination d'Oussama ben Laden. « Ceux qui méritent des félicitations, ce sont les hommes et les femmes de notre armée et de nos services de renseignement qui ont travaillé pendant des années pour retrouver sa trace. Ce sont eux qui méritent les remerciements d'une nation reconnaissante », a déclaré Dick Cheney dans un communiqué.

Les critiques républicaines faisaient partie d'un effort concerté pour contrer l'avantage

dont bénéficie Barack Obama par rapport à Mitt Romney en matière de politique étrangère et de sécurité nationale. Un avantage auquel le candidat républicain a lui-même contribué en oubliant de rendre hommage aux troupes américaines ou de mentionner l'Afghanistan lors de son discours à la convention de son parti.

« Aucun candidat à la présidence ne devrait omettre de remercier nos troupes à l'étranger en temps de guerre lors de son discours d'acceptation », a déclaré John Kerry pendant la convention démocrate.

Barack Obama et Mitt Romney ont évité de s'attaquer directement, hier. Le président a d'ailleurs choisi de parler d'unité dans une allocution au Pentagone. « Quand les livres d'histoire seront écrits, ce qui

restera du 11-Septembre ne sera ni la haine ni les divisions, mais un monde plus sûr, un pays plus fort et des gens plus unis qu'auparavant », a-t-il dit.

11 points

C'est ce qui sépare Barack Obama et Mitt Romney sur la question visant à savoir lequel des deux candidats présidentiels est le plus apte à faire face à la menace terroriste, selon un sondage *Washington Post/ABC News* publié hier. Ainsi, 51% des Américains choisissent le président, tandis que 40% préfèrent son rival.

— Richard Héту

ÉVÈNEMENT FIN D'ANNÉE MODÈLES BUICK **2013**

PLACE AUX NOUVEAUTÉS.
PLACE AUX AUBAINES.

VERANO 2012 DE BUICK

299 \$¹/mois | LOCATION 48 MOIS
2 195 \$ de versement initial
Comprend le transport et la taxe de climatisation

Modèle CX 2012 :
Choix sécuritaire par excellence pour 2012 selon l'IIHS², technologie QuietTuning^{MD}, 10 sacs gonflables de série, freins ABS avec assistance au freinage évolué, système StabiliTrak^{MD} et traction asservie

SURVEILLEZ LES ARRIVAGES QUOTIDIENS DE MODÈLES 2013.

L'EXPÉRIENCE BUICK

LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS • GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
160 000 KM* • ASSISTANCE ROUTIÈRE • TRANSPORT DE COURTOISIE

offresbuick.ca

BUICK

L'Association des concessionnaires Buick du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant au modèle neuf 2012 Verano (4PG69/138). Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Prix à l'achat de 24 018 \$. Paiements mensuels basés sur une location de 48 mois, à un taux de location de 3,9 %. Sur approbation de crédit de la FinancialLux Corporation. Transport (1 495 \$) et taxe de climatisation (100 \$) inclus. Immobilisation, assurance, frais liés à l'inscription ou RPPRA, droits et taxes en sus. Limite annuelle de 20 000 km; 0,16 \$ par kilomètre excédentaire. Les versements mensuels varient selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Première mensualité exigible à la livraison. Aucun dépôt de sécurité requis. 2. Pour en savoir plus, visitez iihs.org/ratings. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAQ Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incluant d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

MONDE



Le consulat des États-Unis de Benghazi, en Libye.

PHOTO AFP

Libye Un film alimente une attaque mortelle contre le consulat des États-Unis

Un fonctionnaire américain du consulat des États-Unis dans la ville libyenne de Benghazi a été tué et un autre blessé, hier soir, dans une attaque contre leur consulat. Washington a condamné l'assaut mené par des manifestants armés, qui dénonçaient un film offensant selon eux l'islam.

«Nous pouvons confirmer que notre représentation à Benghazi, en Libye, a été attaquée par un groupe de manifestants», a déclaré la porte-parole de la diplomatie américaine, Victoria Nuland.

Une autre manifestation, organisée pour les mêmes raisons, a également eu lieu hier au Caire, en Égypte, devant l'ambassade des États-Unis.

Une dizaine d'hommes ont escaladé le mur d'enceinte de

l'ambassade et l'un d'eux a arraché le drapeau américain pour le remplacer par un immense étendard noir sur lequel était écrite la profession de foi musulmane: «Il n'y a de Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète». À la question de savoir s'il s'agissait d'un drapeau d'Al-Qaïda, M^{me} Nuland a affirmé de Washington: «Ce que j'ai entendu, c'est que [le drapeau américain] a été remplacé par un drapeau tout noir. Mais je peux me tromper sur ce point.» La police, qui n'a pas fait usage de la force, est parvenue à convaincre la poignée d'hommes de sortir de l'enceinte de l'ambassade, selon un photographe de l'AFP.

«Quant à la situation du Caire, nous pouvons confirmer que la police égyptienne a expulsé

les manifestants qui étaient entrés plus tôt dans la journée dans l'enceinte de l'ambassade», a déclaré M^{me} Nuland.

«Nous ne pouvons pas confirmer un lien entre ces deux incidents», a précisé un responsable du département d'Etat sous le couvert de l'anonymat.

Le film à l'origine des manifestations et attaques est signé par un Israélo-Américain qui décrit l'islam comme un «cancer», rapporte le *Wall Street Journal*.

Le film, *Innocence of Muslims*, a été réalisé et produit par Sam Bacile, un promoteur immobilier israélo-américain de 54 ans originaire du sud de la Californie, qui affirme que l'islam est une religion de haine. — AFP

QUATRE MOTS POUR COMPRENDRE

JUDITH LACHAPELLE

La liberté d'expression mise à l'épreuve en Inde

Politisés et férus de débats, les Indiens chérissent autant leur démocratie que leur liberté d'expression. Mais une série de tentatives de censure survenues ces derniers mois peuvent laisser croire qu'il est périlleux de critiquer le pouvoir dans la plus grande démocratie du monde. Est-ce vraiment le cas? Quatre mots pour comprendre l'état de la liberté d'expression en Inde.

Sédition

L'accusation de «sédition», plutôt tombée en désuétude, condamne l'usage illégal de la force comme moyen d'opérer un changement de gouvernement. Dimanche, un jeune caricaturiste indien, Aseem Trivedi, qui a comparé le Parlement à un pot de chambre, a été accusé de sédition. Hier, le *Times of India* a réclamé l'abrogation de cette loi «archaïque et coloniale» qui est utilisée comme «moyen d'intimidation moderne». La loi a été invoquée en 1860 par les Britanniques en Inde pour écraser les mouvements indépendantistes. «Les Freedom Fighters, incluant Gandhi, ont été accusés de sédition», rappelle Karine Bates, coordonnatrice du pôle de recherche sur l'Inde et l'Asie du Sud au CÉRIUM.

Traître

«Si dire la vérité fait de moi un traître, alors j'en suis un», a déclaré devant le tribunal Aseem Trivedi. Le gouvernement, dit le journal *Indian Express*, «a déployé la bombe H pour attaquer un lapin». Les dessins de M. Trivedi «ne sont pas particulièrement brillants, mais même les caricaturistes moyens devraient avoir le droit de dessiner et publier ce qu'ils veulent sans crainte».

Insulte

Le cas Trivedi s'ajoute à une longue liste d'accusations aux relents de censure. En mai dernier, le Parlement indien a retiré un manuel scolaire dans lequel était reproduite une caricature célèbre de 1949. Le héros des «intouchables», Ambedkar, y était représenté dans une situation jugée «insultante» par les députés. La décision a été qualifiée par les médias de manœuvre électorale pour s'assurer le vote des intouchables. Dernièrement, le gouvernement indien a bloqué des contenus sur l'internet, dont des comptes Twitter, afin, disait-il, de calmer les tensions ethniques à Bangalore.

Nehru

«Ne m'épargne pas, Shankar!», avait pourtant lancé le premier ministre de l'Inde, Nehru, au populaire caricaturiste auteur de l'œuvre publiée dans le manuel. La liberté d'expression est-elle en péril en Inde? Non, dit M^{me} Bates. Il faudrait plutôt voir dans certains cas une tentative désespérée pour étouffer des affaires de corruption. «Mais ça engendre l'effet contraire», dit-elle. La croissance économique ne profite pas à tous les Indiens, et empêcher les gens de s'exprimer librement «ne fait que mettre de l'huile sur le feu». Les Indiens, visiblement, ne sont pas prêts à se taire. — Avec l'AFP

FABRICVILLE

MEILLEURE QUALITÉ, MEILLEURS PRIX www.fabricville.com

SOLDE CIRCULAIRE MAINTENANT EN COURS!

mer. à ven. 12 au 14 SEPT

burda

Achetez-en 1, obtenez-en 2

GRATUITS

(de valeur égale ou moindres)

SATINS

Cour. 9,99m et 10,99m

À PARTIR DE

4⁹⁹m

LAINES JAPONAISES

POUR COSTUMES OU MANTEAUX

ECHANTILLONS

cour. 14,99m / 19,99m

5⁰⁰m **7⁰⁰m**

PLAIDS

de coton brossé

cour. 9,99m

PLAIDS extensibles

cour. 16,99m

À PARTIR DE

2⁹⁹m

mar et mer 11 et 12 SEPT

SPECIAL du GÉRANT

Velours côtelé

1⁹⁹m

mar et mer 18 et 19 SEPT

POLYESTERS pour robes

unis ou imprimés

1⁹⁹m

SOLDE DÉCOR MAISON!

40% de rabais

ENSEMBLES DE TRINGLES décoratives

Ensembles disponibles en:

29-48cm / 71-122cm 48-66cm / 122-213cm

66-120cm / 167-304cm Cour. à partir de 29,99\$

SOLDE à partir de 17,99\$.

TOUS les rideaux tout-faits avec les ENDOS en MOUSSE

25% de rabais

25 endos en mousse

115 ça VAUT le COÛT

150 \$ de dépenses = 150 \$ de remise (sur un total de 300 \$ ou plus)

détails en magasin

Recevez un **COUPON 15\$**

avec chaque achat de 30\$ ou plus (sur un total)

Valable sur **TOUT** en magasin

Cartes cadeaux disponibles en magasin ou en ligne

CENTRE-VILLE 354, rue Ste-Catherine ouest 514.866.1821

PLACE VERSAILLES 7275, rue Sherbrooke est 514.493.6666

GALERIES LAVAL 1625, boul Le Corbusier 450.978.1313

LASALLE 8469, boul. Newman 514.365.8045

DORVAL 2050, boul. St-Regis 514.683.4550

Service à domicile GRATUIT 514.388.6600

MONTRÉAL 5250, rue Paré (à l'est de Décarie) 514.733.7118

CENTRE GREENFIELD PARK 3566, boul. Taschereau 450.672.6884

AVOISINANT LES PROMENADES ST-BRUNO 1311, boul. St-Bruno 450.653.1303

Prix annoncés valables pour membres club elite seulement. Prix non-membres disponibles en magasin. Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Santé!

À notre nouveau cahier santé.

Dès le 13 septembre, chaque semaine, vous trouverez des reportages, des chroniques de mise en forme, des témoignages et trucs de personnalités connues sur de saines habitudes de vie à adopter. De plus, des professionnels vous conseilleront sur différents aspects de la santé. Bref, une foule d'informations pertinentes en 5 pages pour toute la famille.

À ne pas manquer, tous les **JEUDIS** dans

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO AFP

Contestation pour la liberté de la presse.

Tunisie Journalistes en grève

Un mouvement de grève était observé hier au sein des quotidiens tunisiens *Assabah* et *Le Temps* pour la défense de leur liberté éditoriale au lendemain de l'échec de pourparlers avec le gouvernement dominé par les islamistes du parti Ennahda. La grève d'une journée est appuyée par les syndicats de la presse. — AFP



PHOTO REUTERS

Une marée humaine à Barcelone.

Catalogne Un appel à l'indépendance

« In - Inde - Independencia », hurlaient un million et demi de manifestants en défilant hier à Barcelone, à l'occasion du Jour de la Catalogne et à l'appel des indépendantistes qui accusent l'Etat central d'entraîner cette grande région endettée dans la spirale de la crise. La presse a souligné une participation sans précédent depuis le défilé historique de 1977. — AFP



PHOTO AFP

Le prince Harry fait la une.

G.-B. Prince Harry nu : agents défendus

Le patron de Scotland Yard, Bernard Hogan-Howe, a défendu hier les agents de sécurité du prince Harry accusés par des journaux britanniques d'avoir laissé prendre des photos du jeune homme nu à Las Vegas, estimant qu'ils n'avaient pas à intervenir dans la vie privée du petit-fils de la reine. — AFP

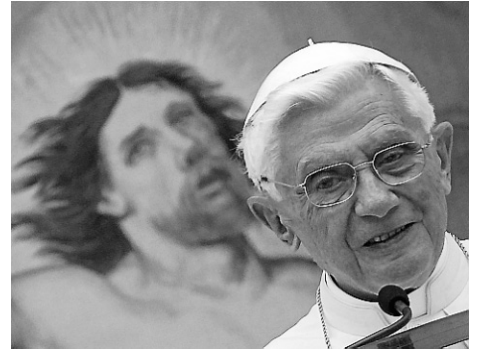


PHOTO REUTERS

Le pape Benoît XVI.

Vatican Plus de transparence

Le Saint-Siège a décidé de recruter un expert international en matière de lutte contre le blanchiment d'argent sale et le financement du terrorisme dans le cadre de ses efforts de transparence. René Bruehlhart, directeur de la Financial Intelligence Unit (FIU) du Liechtenstein, a commencé son travail début septembre. — AFP

LAKHDAR BRAHIMI

Le dernier espoir de la Syrie multiethnique

Il a mis fin aux hostilités au Liban et en Irak. Il a défendu le putsch militaire algérien en 1992 à titre de ministre des Affaires étrangères du pays. Sa fille a été correspondante à Bagdad pour CNN puis a épousé un prince jordanien. Lakhdar Brahimi, le nouveau représentant de l'ONU en Syrie, entame son mandat cette semaine avec des négociations au Caire et à Damas. Portrait d'un géant controversé de la diplomatie.

MATHIEU PERREAULT

Lakhdar Brahimi est arrivé avant-hier au Caire et arrivera plus tard cette semaine à Damas. Le diplomate algérien de 78 ans a été mandaté par l'ONU pour trouver une résolution à la guerre civile. Pour y arriver, il aura besoin de toute son expérience, qui remonte aux années cinquante, alors qu'il représentait le Front de libération national algérien en Asie.

« Il va essayer de recomposer la Syrie sur le modèle libanais des quotes-parts attribuées aux composantes communautaires ou confessionnelles », explique Sami Aoun, politologue à l'Université de Sherbrooke. « Ce serait en quelque sorte un nouvel accord de Taëf, comme celui qui a mis fin à la guerre civile au Liban en 1989. Brahimi avait participé aux négociations. Il a aussi, comme représentant de

l'ONU en Irak après l'invasion américaine, réussi à organiser une division similaire du pouvoir sur une base ethnique. Le président irakien est kurde, le vice-président sunnite, le chef du gouvernement chiite. »

Comment interpréter ces contributions de M. Brahimi à la paix au Moyen-Orient avec sa défense des putschistes algérien en 1992, alors qu'il était ministre des Affaires étrangères du pays? « Je crois qu'il est plus sensible aux revendications des minorités, ou en tout cas plus avancé dans sa réflexion à ce sujet, dit M. Aoun. L'Algérie est très opposée au printemps arabe, surtout en Libye, et contre la représentation des minorités. Mais en même temps l'Algérie est un pays qui n'a pas d'animosité majeure avec l'Iran ou la Russie. Ça va être utile pour M. Brahimi, vu leur appui au régime Assad. »

Après une longue carrière politique dans son pays natal – « il a sûrement rêvé au pouvoir », dit M. Assad – M. Brahimi est devenu indispensable à l'ONU, la représentant lors des premières élections en Afrique du Sud en 1994, puis en Haïti, au Yémen, en Afghanistan et en Irak, entre autres. « Sa proposition de réforme du Conseil de sécurité était très intéressante, dit M. Aoun. L'un des compromis qu'il proposait était d'allonger la durée des mandats des sièges non permanents. »

Selon M. Aoun, il a été particulièrement proche de Boutros Boutros Ghali, un copte égyptien qui a dirigé l'ONU de 1992 à 1996. Ces liens avec l'Égypte sont importants vu le rôle accru que cette dernière veut jouer dans la région. La semaine dernière, le président égyptien Mohamed Morsi a assisté à la région des pays non alignés à Téhéran – aucun président égyptien ne s'y était rendu depuis la Révolution islamique de 1979 – et y a publiquement critiqué le président syrien, au grand dam de ses hôtes.

Dans une entrevue au quotidien catholique français *La Croix* l'an dernier, M. Brahimi a parlé avec chaleur de ses amitiés avec les chrétiens, notamment les coptes égyptiens, et déploré les attaques intégristes musulmans contre les chrétiens et les minorités musulmanes.

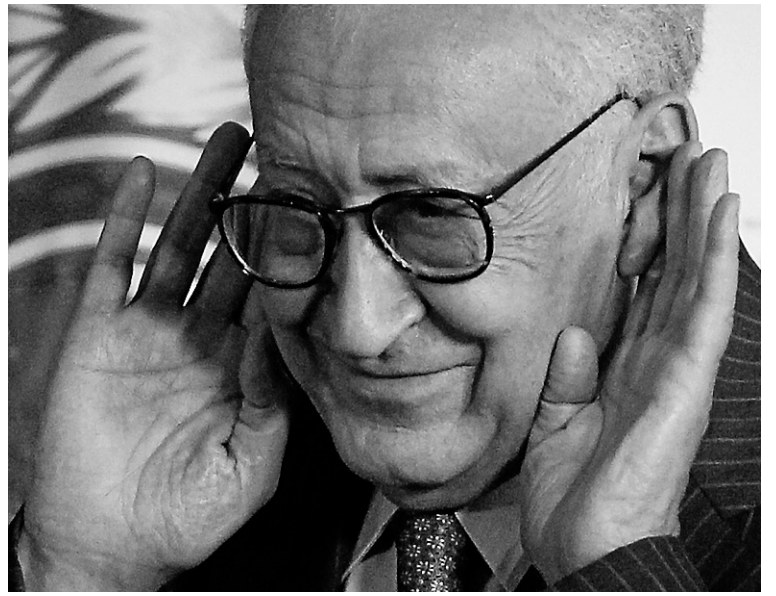


PHOTO REUTERS

Le nouveau représentant de l'ONU en Syrie, Lakhdar Brahimi.

DEUX MILLIONS DE SYRIENS N'ONT PAS D'AIDE ALIMENTAIRE, DÉPLORE L'UE

Deux millions de Syriens sur les quelque trois millions qui auraient besoin d'aide alimentaire n'en obtiennent pas en raison des violences s'intensifiant et des reports du gouvernement dans la délivrance de visas aux travailleurs humanitaires, a déploré hier la responsable de de l'Union européenne (UE) chargée de l'aide internationale. Kristalina Georgieva

a exhorté la Syrie à délivrer davantage de visas, et a incité la communauté internationale à accentuer la pression sur le gouvernement et l'opposition afin que les conventions dans un tel conflit soient respectées : protection des civils et des ambulances, évacuation des blessés, et des voies de sortie sécuritaires pour les gens qui veulent quitter le pays. — Associated Press

Le tout nouveau Acura ILX 2013.

Le luxe à moins de 30 000\$.

ACURA

LE TOUT NOUVEAU ILX VERSION HYBRIDE DISPONIBLE

À PARTIR DE 29 835 \$

SPORTSHIFT™ SÉQUENTIELLES AVEC SÉLECTEURS DE VITESSES SUR LE VOLANT

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE

ENTRÉE INTELLIGENTE ET BOUTON DE DÉMARRAGE

ILX 2013

PAIEMENT MENSUEL 368\$*	COMPTANT 0\$	LOCATION 48 MOIS 2,9%
-----------------------------------	------------------------	---------------------------------

Maintenant offert chez votre concessionnaire Acura.

CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE

- MOTEUR i-VTEC™ DE 2,0 LITRES À 4 CYLINDRES
- SYSTÈME MAINS LIBRES (HANDSFREELINK™) ET INTERFACE DE TÉLÉPHONE SANS FIL BLUETOOTH™ AVEC COMMANDES SUR LE VOLANT
- SYSTÈME DE CLIMATISATION AUTOMATIQUE BIZONE

acuraquebec.ca

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey, Laval
450 682-4050

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux
514 696-7777

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie, Blainville
450 435-4455

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau, Brossard
450 659-1616

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O., Montréal
514 340-1344

ACURA MÉTROPOLITAIN
5625, boul. Métropolitain, Saint-Léonard
514 362-2872

L'acheteur avisé lit les petits caractères : *Offre d'une durée limitée du 4 septembre au 1er octobre 2012 applicable à la location pour usage personnel seulement des modèles neufs Acura ILX 2013 (DE1F3D) par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 48 mois au taux de 2,9 % s'élève à 368 \$ moyennant un acompte initial de 0\$. Le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0\$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur le climatiseur sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 80 000 km pour 48 mois au taux de 0,15 \$/km. Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Certaines conditions s'appliquent. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2012 Acura, une division de Honda Canada. Le PDSF est de 29 835 \$ pour les modèles neufs Acura ILX 2013 (DE1F3D), incluant les frais de transport et d'inspection pré-livraison et la taxe sur le climatiseur exigés à la livraison. Les immatriculations, permis, assurances, taxe sur les pneus de 15 \$ et taxes sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à plus bas prix. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Le fédéralisme de la terre brûlée



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

Le juge Marc-André Blanchard, de la Cour supérieure, a interdit au gouvernement fédéral de détruire les données du registre des armes d'épaule recueillies au Québec. Selon le jugement rendu lundi, l'article de loi prévoyant l'effacement de ces renseignements «empiète de façon très substantielle, même exorbitante sur les pouvoirs des provinces» en empêchant l'une d'entre elles, le Québec, de combler le vide laissé par la décision d'Ottawa d'abolir le registre.

L'attitude du gouvernement Harper dans le dossier du registre des armes d'épaule est inadmissible.

Le gouvernement canadien portera sans doute la cause en appel. Nous laisserons aux juristes et aux tribunaux le soin d'apprécier la justesse du raisonnement du juge Blanchard.

Cependant, le fédéralisme n'est pas seulement un édifice juridique. C'est surtout une œuvre politique. Or, de ce point de vue, l'attitude du gouvernement Harper dans ce dossier est carrément inadmissible.

Il fut un temps où Stephen Harper prônait le «fédéralisme d'ouverture». Dans certains domaines, il a respecté cette approche. Dans d'autres, il a été plus loin que le «fédéralisme centralisateur» qu'il accusait les libéraux de pratiquer.

Hors jeu



JEAN-PASCAL BEAUPRÉ

jbeaupre@lapresse.ca

Tout indique qu'un troisième lock-out en 18 ans paralysera les activités de la Ligue nationale de hockey (LNH) à compter de samedi. Si le hockey reste le sport national du Canada, il s'agit avant tout d'une grosse business dont le sort se joue bien au-dessus de la tête des partisans, dont la fidélité est tenue pour acquise.

Un accord de dernière minute entre les propriétaires et l'Association des joueurs apparaît improbable bien qu'on ait annoncé hier soir la tenue d'une séance de pourparlers ce matin à New York. Quelques heures plus tard, 200 joueurs sont appelés à venir appuyer en bloc leur négociateur en chef Donald Fehr, pendant que le commissaire Gary Bettman recevra assurément la bénédiction des gouverneurs de la LNH pour déclencher les hostilités.

L'enjeu pécuniaire est de taille. Depuis le dernier conflit qui a anéanti une saison complète il y a sept ans, les revenus annuels de la LNH ont bondi de 50% pour atteindre 3,3 milliards.

Les propriétaires sont gourmands: ils demandent, entre autres, une réduction de la quote-part des joueurs de 57% à 46% des revenus. Deux autres ligues professionnelles autrement plus riches que la LNH (la NFL et la NBA) ont accepté un partage moitié-moitié après leur lock-out l'an dernier.

Pour les proprios, posséder une équipe de la LNH est

Il est arrivé qu'Ottawa intervienne dans un champ de compétence provincial parce que les provinces elles-mêmes refusaient d'agir; on pense à l'assurance-santé. Dans le dossier des valeurs mobilières, le gouvernement conservateur a créé un précédent en tentant d'expulser les provinces d'un domaine où non seulement elles avaient compétence, mais exerçaient pleinement cette compétence. Heureusement, la Cour suprême a rappelé Ottawa à l'ordre.

Dans le dossier du registre des armes d'épaule, le gouvernement Harper crée un autre précédent. Il ne s'est pas contenté d'abolir le système d'enregistrement; pour empêcher le Québec de prendre le relais, il projette de détruire toutes les données recueillies jusqu'à maintenant. M. Harper invente une nouvelle sorte de fédéralisme, le fédéralisme de la terre brûlée.

Comme le démontre le juge Blanchard, la mise sur pied et le fonctionnement du registre des armes à feu résultent d'une collaboration étroite entre les gouvernements canadien et provinciaux. «Il rebute au sens commun, pour ne pas dire au bien commun, que l'on puisse empêcher le Québec d'utiliser les données qu'il participe à colliger, analyser, organiser et modifier», écrit le magistrat.

Les conservateurs affirment que, s'étant engagés à abolir l'enregistrement des armes à feu, ils ne peuvent pas logiquement aider une province à mettre en place un système semblable. Soit. Mais de là à lui mettre les bâtons dans les roues, il y a un pas qu'Ottawa ne devrait pas franchir.

En mettant fin à l'enregistrement des armes longues, le gouvernement Harper a rempli la promesse faite à ses partisans. Qu'il laisse maintenant le gouvernement du Québec agir, comme le souhaite la grande majorité des Québécois. Aux chasseurs et autres mécontents qui le lui reprocheront, M. Harper n'aura qu'à dire de s'en prendre à la province.

d'abord un symbole de prestige, un joujou de luxe. Pour les joueurs, une saison loupée, c'est autant de millions qu'ils ne reverront pas, surtout quand on considère qu'une carrière dure cinq ans en moyenne.

Et les amateurs de hockey? Pris en otages, ils devront encore ronger leur frein. Ils n'auront jamais autant mérité leur rôle de spectateurs: ils ne peuvent qu'assister impuissants à ce bras de fer entre millionnaires, pour qui l'intérêt des partisans est le cadet de leurs soucis. Ils savent pertinemment que les fans, en manque de leur sport favori, seront immanquablement au rendez-vous, tout aussi loyaux, lorsque les activités de la ligue reprendront. C'est ce qui est arrivé en 1995 et en 2005, alors pourquoi pas cette fois-ci? En attendant, il y aura toujours l'antichambre pour passer le temps.

Toutefois, avec tous ces joueurs qui changent de chandail d'équipe comme ils changent de chemise, il est de plus en plus difficile pour les amateurs de s'identifier à leur équipe favorite. «Le CH tatoué sur le cœur» est une expression qui appartient de plus en plus à un passé empreint de nostalgie. Ramener les partisans sevrés devant le petit écran et dans les amphithéâtres du circuit Bettman après plusieurs mois de conflit pourrait s'avérer un défi plus grand qu'escompté. La LNH et les joueurs devraient en tenir compte dans leur stratégie de négociation.

Mais si les deux parties ont autant de respect pour leurs fans que les joueurs en ont entre eux sur la patinoire, le conflit risque d'être long. Mince consolation, pour les partisans, l'absence de hockey fera moins mal qu'une commotion cérébrale.

COUILLARD ENVISAGE DE SE PRÉSENTER À LA DIRECTION DU PLQ



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DEBATS

LE BLOGUE DE L'ÉDITO
 Financement des universités: l'OCDE amène de l'eau au moulin...
 par François Cardinal



LA QUESTION DU JOUR

Approuvez-vous le jugement de la Cour supérieure qui empêche le gouvernement fédéral de détruire le registre des armes à feu?

Oui > 79%

Non > 18%

Je ne sais pas > 3%

Résultats à 19h, hier: 13 291 répondants



LE CONFLIT ÉTUDIANT OU L'ART DE PÉDALER DANS LE VIDE
 UN TEXTE À LIRE EN EXCLUSIVITÉ SUR LAPRESSE.CA/DEBATS

OPINION

À droite de la gauche

Le président Hollande vise un précédent en France



GUY SORMAN
 L'auteur est un économiste et essayiste réputé en France.

François Hollande a été élu contre Nicolas Sarkozy plutôt que sur un quelconque projet de société. Tout a changé depuis dimanche dernier, 9 septembre, à la suite de ses déclarations télévisées: le président «normal», ainsi qu'il s'est lui-même défini, a annoncé son programme sinon un projet, pour les cinq ans qui viennent.

Surprise, il confirme ce qu'il avait tout de même annoncé: la gauche équilibrera le budget de l'État, ou plus précisément réduira le déficit à un niveau tolérable pour les finances publiques et compatible avec les engagements européens de la France.

Un président de gauche au service d'une politique à la Milton Friedman, c'est sans précédent pour la France. Mieux encore, ou pire si l'on s'y oppose, François Hollande s'achemine vers cet «équilibre» par une réduction des dépenses publiques ou au moins leur maintien à un niveau constant.

Or, ces dépenses publiques n'ont cessé d'augmenter en pourcentage de la richesse nationale, depuis 1975, quel que soit le gouvernement, droite ou gauche. De même, aucun budget n'a été en équilibre depuis 1975.

M. Hollande serait-il converti au libéralisme économique? Et la gauche française de tradition imprégnée de marxisme, vire-t-elle à la social-démocratie de modèle allemand ou travailliste britannique?

Ce n'est pas si simple parce que François Hollande annonce aussi des hausses d'impôts sans précédent depuis 30 ans, avec une forte progressivité sur les hauts revenus et détenteurs de patrimoine (avec une tranche symbolique à 75%).

Par ailleurs, François Hollande ne fait pas mystère de son hostilité au capitalisme et aux «riches». On devine aisément en filigrane dans ses discours le rêve d'une économie à base de petites et moyennes entreprises, de l'émergence d'un vaste secteur non profitable qui va d'ailleurs bénéficier d'importantes aides à l'emploi, tout en maintenant des services publics dominants.



Nous sommes donc loin encore d'un ralliement à l'économie de marché tel que l'ont jadis incarné Gerhard Schröder en Allemagne et Tony Blair au Royaume-Uni. On notera en particulier que M. Hollande s'oppose à toute flexibilité du marché du travail et à toute réduction des aides sociales, au rebours de ce qui caractérisait les stratégies de la nouvelle gauche chez nos voisins du Nord (Allemagne, Danemark, Suède).

Au lieu de rendre les licenciements plus faciles, à la Schröder, avec l'espoir

d'encourager les recrutements, M. Hollande confirme qu'il rendra les licenciements collectifs quasi impossibles. Réduire le chômage, dit-il, est sa priorité (ce que l'on entend de tous les gouvernements depuis 30 ans). Mais, il prévoit d'y parvenir par une imagination toute bureaucratique: des «contrats de génération» extrêmement complexes qui inciteraient les seniors à former les juniors, à effectif constant.

François Hollande n'a clairement ni l'expérience ni la connaissance du fonctionnement d'une entreprise privée où l'on ne recrute pas pour obtenir des subventions, mais parce que le marché le requiert.

On doutera donc, sans parti pris, mais sur la base de l'expérience économique des nations européennes, que M. Hollande conduira à son terme son exercice d'équilibre, aussi créatif soit-il. Tout d'abord, il n'est pas certain que sa propre majorité le suivra sans renâcler. Ensuite, il paraît impossible de réduire les dépenses publiques sans toucher aux tabous que sont l'Éducation nationale (un million de fonctionnaires) et la Défense dont jusqu'ici nul ne parle. Plus encore, il est envisageable que les contribuables inventeront des stratégies d'évitement fiscal. Enfin, la croissance étant nulle, l'inefficacité des créations d'emplois dans des projets devant leur existence à des subventions se traduira vite dans les statistiques.

Soit François Hollande deviendra le Schröder-Blair français, rallié à l'économie réelle, avec la gauche dans son sillage, soit son mandat et le pays deviendront ingérables. M. Hollande sera-t-il l'homme d'État que la situation exige? On ne le sait pas encore.

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

L'Association québécoise de prévention du suicide estime que le taux relativement élevé de suicide chez les francophones québécois a des causes en partie culturelles. Le débat sur l'euthanasie et le suicide assisté depuis au moins deux ans fait partie de cette culture délétère. Le taux de suicide de l'Oregon a augmenté depuis que le suicide assisté y est autorisé, et il est maintenant nettement supérieur à la moyenne américaine. La promotion de l'euthanasie et du suicide assisté est incompatible avec la prévention du suicide tout court.

— Odile Marcotte, Montréal

Vont-ils se «casser» ici aussi?



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

La une du quotidien français *Libération* de lundi a suscité tout un émoi. Le titre, «Casse-toi riche con!», paraphrasant une citation célèbre de l'ex-président Sarkozy, visait Bernard Arnault, le plus riche des Français, parce que celui-ci voudrait obtenir la citoyenneté belge pour échapper au poids du fisc français.

Il aurait fallu démontrer que les «riches» ne paient pas leur juste part d'impôts.

Derrière le titre grossier, il y a un débat sur les conséquences des mesures fiscales adoptées par le président socialiste François Hollande, qui a choisi la taxation des riches pour résoudre son impasse budgétaire, plutôt que l'austérité. Avec le risque, que dénonçait *Libération*, que les riches votent avec leurs pieds.

Ce débat risque fort d'avoir lieu au Québec, à plus petite échelle, parce que le Parti québécois a, lui aussi, promis de faire payer les riches pour financer ses engagements, avec des taux d'imposition plus élevés pour les plus hauts revenus, et des ponctions additionnelles sur les gains de capital et sur les dividendes. Comme ces deux dernières mesures font aussi partie du programme de la CAQ, elles pourraient figurer dans un prochain budget.

Il n'y a pas vraiment eu de débat sur ces mesures pendant la campagne. Ce silence s'explique aisément par l'arithmétique électorale. Les «riches» qui sont visés par ces mesures, ceux dont le revenu imposable dépasse 130 000\$, ne sont que 135 000. De l'autre côté, 3 millions d'électeurs ne paient pas un sou d'impôt. Un autre million n'en paie à peu près pas. Et on leur demande ce qu'ils pensent de l'idée de faire payer les riches! La réponse est évidente.

La loi de la majorité n'est pas le meilleur outil pour juger du bien-fondé de mesures fiscales qui visent les plus riches. La fiscalité, c'est complexe, ce n'est jamais neutre, ça peut avoir des effets pervers, et cela modifie les comportements, parfois d'une mauvaise façon. Et ces impacts n'ont manifestement pas été soupesés.

La mesure la plus frappante, c'est la hausse des taux d'imposition de 28 à 32% pour les revenus supérieurs à 130 000\$, et à 35% au dessus de 250 000\$. À 200 000\$, la ponction sera de 2800\$. Ce n'est pas rien, mais pas assez pour provoquer un exode, même si l'écart avec les autres provinces s'élargira sérieusement.

Ces taux élevés posent néanmoins un problème d'équité. Les deux tiers des contribuables visés ont un revenu entre 130 000 et 200 000\$. Ce ne sont pas des Tony Accurso, mais des gens tout simplement à l'aise, souvent des salariés. Avant de leur taper dessus, il aurait fallu démontrer qu'ils ne paient pas leur juste part. Et démontrer que l'effort que l'on exige d'eux était essentiel. Ce n'est pas le cas. On leur demande d'absorber une contribution santé qui visait 4 millions de personnes et de payer le gel des droits de scolarité. Il y a là un choix idéologique qui entache la légitimité de la ponction.

Avec la réduction de moitié de l'exemption pour les gains de capital et pour les dividendes, le Québec sera dans un monde à part pour le traitement des investissements. Ces mesures pourront affecter fortement les propriétaires d'entreprise, les détenteurs de patrimoine, assez pour qu'il devienne très avantageux pour eux de changer de province.

Ces propositions vont totalement à l'encontre des efforts du Québec pour encourager la création de richesse. On pénalise les investisseurs, les travailleurs autonomes, ceux qui ont épargné, qui touchent des dividendes ou réalisent des gains de capital, mais pas un haut fonctionnaire avec une bonne pension. Beau message.

Souhaitons que le prochain ministre des Finances soit capable de corriger le tir d'ici son premier budget. Et que François Legault revienne sur un engagement qui était d'une rare incohérence.

DEBATS@LAPRESSE.CA

Des funérailles émouvantes

Je souhaite rendre hommage à ces deux femmes dont les fils ont été la proie d'un tireur fou. Les funérailles de Denis Blanchette m'ont émue, parfois aux larmes.

Je suis heureuse qu'on ait reconnu son action héroïque publiquement, mais la véritable reconnaissance, ce sont sa famille, ses collègues et ses amis qui la lui ont donnée. Des gens simples, aimants, qui n'auraient pas dû vivre un tel deuil. La vie paraît souvent injuste et incompréhensible.

Être mère est l'aventure d'une vie et j'ai ressenti une véritable douleur à la vue de Ginette Jean, mère de Denis Blanchette: elle a porté et mis au monde ce fils qui lui a été enlevé de façon absurde, alors qu'il n'aurait même pas dû être à cet endroit, à cette heure-là. Ce fils qu'elle a vu grandir, dont elle a reçu les premiers sourires, les premières larmes, qu'elle a encouragé, soutenu, qu'elle a aimé de toute son âme pendant plus de 40 ans.

J'ai moi-même deux enfants adultes, ce que j'exprime ici est le fruit de l'expérience: ces enfants, nous les aimons sans condition dès le moment où ils entrent dans notre univers.

Je veux aussi rendre hommage à cette autre femme, mère d'un homme appelé Courage, qui lui aussi n'a pas hésité à mettre sa vie en danger pour assister son collègue. Il a été blessé, sans doute sévèrement. Il n'est pas mort; il devra vivre avec le souvenir de cette soirée, à la fois dans sa tête, dans son cœur et dans son corps. Sa mère est à ses côtés, il semble qu'elle a dû se battre pour qu'on lui donne les soins appropriés, comme en fait foi un article paru dans *La Presse* au lendemain de l'événement. Je souhaite qu'on traite aussi ce jeune homme en héros. Parfois, la vie est plus difficile que la mort.

Marie Joyal, Danville

Quel contrôle des armes à feu?

Comment se fait-il qu'un individu, Richard Henry Bain, avait en sa possession 22 armes à feu dont seulement une était autorisée? L'activité de pêche que M. Bain avait lancée ne justifiait pas un tel dépôt d'armes. Même si sa poursuite était pour le petit gibier, on ne va pas à la chasse aux lièvres ou à la perdrix avec un AK-47 qui laisse s'échapper 600 balles à la minute. Une telle arme sert à la guerre pour tuer «légalement» d'autres humains pour des raisons que l'on croit valables.

Dans le cas de M. Bain, le contrôle des armes à feu, au coût de 2 milliards, n'a certainement pas été efficace. Lorsqu'une personne se rend en clinique médicale ou à l'hôpital, les médecins ne disqualifient-ils pas cette personne pour la conduite de son automobile? Qu'en est-il d'une personne ayant en sa possession des armes lorsque son état mental est affecté? Y a-t-il un contrôle d'armes qui s'applique pour disqualifier la personne? Les armes à feu sont dangereuses en soi lorsque détenues par des individus devenus dangereux.

Martin Belley, Saint-Nazaire



PHOTO RYAN REMIQRZ, REUTERS

Dans la peau des anglophones

Pourquoi tolère-t-on l'intolérance des anglophones envers le mouvement souverainiste? Il suffit de se mettre dans leur peau. Les ténors des souverainistes claironnent haut et fort que la langue anglaise doit être bannie et que les anglophones n'ont pas leur place au Québec. Par la Charte canadienne des droits et libertés, les droits des anglophones sont protégés, mais qu'arrivera-t-il au sein d'un Québec souverain? Malgré l'affirmation de Pauline Marois que ces droits seraient protégés, le renforcement de la loi 101 passe un tout autre message, car ses restrictions apporteront une attrition de la communauté anglophone et à la longue elle deviendra négligeable. Les anglophones autant que les francophones ont construit notre Québec et ils en sont fiers, la majorité parle le français, ils souhaitent être des citoyens à part entière. Toutefois, ils sont largement sous-représentés dans la fonction publique et ne sont reconnus que du bout des lèvres par les instances politiques. Je suis aussi intolérant envers le mouvement souverainiste que bien des politiques du gouvernement Harper, mais nous devons respecter les opinions qui divergent des nôtres. Les souverainistes veulent un pays car ils se sentent menacés par l'océan anglophone qui les entoure, les anglophones craignent que leurs droits soient supprimés dans un Québec souverain. Nous devons nous unir pour continuer de bâtir ce Québec que nous aimons, au sein du Canada que nos ancêtres francophones et anglophones ont découvert et bâti.

Ken Lyons, Kirkland

Deux poids, deux mesures

Les attaques de Québecor et de Cogeco contre Bell sur l'acquisition d'Astral font sourire. Le libre marché ne tient

plus quand on veut contrôler la diffusion au Québec. Le CRTC devra décider si cette acquisition est dans l'intérêt des Canadiens. Pour ce qui est du Québec, l'intérêt est clair: Québecor ou Bell, c'est du pareil au même. Ils sont gros. Ils ont des moyens importants. Cette lutte est une de pouvoir médiatique sur le Québec. Le Québec étant encore au sein du Canada, on verra bien la décision du CRTC. Quant aux citoyens du Québec, nous n'y verrons que du feu. Bien sûr, il y a le spectre du siège social. Mais Bell occupe beaucoup de place au Québec, peut-être même autant que Québecor et Cogeco, si on tient compte des employés, des retraités ou des actionnaires. Il suffit d'encourager sérieusement la direction à y conserver leur centre décisionnel. De toute façon, aujourd'hui, un siège social, c'est plutôt théorique. C'est dans le cyberspace que se prennent les décisions, qui finissent dans une salle de conférence pour la résolution finale du conseil d'administration. J'espère que le Québec ne gaspillera pas un sou pour ce dossier qui est totalement sous le contrôle fédéral.

Rita Dionne-Marsolais

Une route tortueuse

Au Québec, nous avons élu pour la première fois une femme comme chef de gouvernement. En même temps, dans *La Presse* du 7 septembre, on peut lire que des femmes, souvent jeunes, cherchent un «sugar daddy», soi-disant pour des sorties, des cadeaux, des voyages, de l'argent! La route de l'égalité de fait pour les femmes est tortueuse et remplie d'embûches. Croire que quelqu'un d'autre prendra en charge notre vie, ou à tout le moins une grande partie de notre vie, entretient le préjugé de l'incapacité des femmes à être autonome sur tous les plans. Que valent la liberté, la confiance en soi, la possibilité de choisir sa vie? Nettement plus que ce qu'un «sugar daddy» prétend offrir. Pauline Marois et Françoise David sont des modèles à proposer aux femmes de tous âges.

Céline Desrosiers, Longueuil

RÉPLIQUE

Des obstacles techniques considérables

LOUIS-ANTOINE PAQUIN

L'auteur est directeur, communications d'entreprise, affaires publiques et gouvernementales, au Canadien National. Il réagit à l'article intitulé «Le train électrique sur une voie d'évitement», qui a été publié lundi.

À la demande de l'Agence métropolitaine de transport, le CN a effectué une analyse préliminaire de la faisabilité d'électrifier les voies du CN utilisées pour les services de trains de banlieue de l'AMT dans la région de Montréal. L'analyse a démontré qu'il existait des obstacles techniques considérables à la réalisation d'un tel projet, et ces conclusions ont été partagées avec l'AMT.

Parmi les difficultés relevées, notons des obstacles sur le plan de la sécurité,

de l'ingénierie et de l'exploitation, notamment les suivants:

– Les exigences du dégagement vertical et horizontal;

Le CN a informé l'AMT il y a plus d'un an qu'il ne pouvait recevoir le projet d'électrification de ses voies.

– L'impossibilité de faire circuler des trains de marchandises sous des lignes à haute tension sans nuire à la fluidité du trafic local et, ultimement, de l'ensemble du réseau du CN;

– La complexité de l'aménagement

de lignes à haute tension sur le pont Victoria;

– L'incompatibilité des systèmes de signalisation et communications du CN avec des lignes à haute tension.

Le CN a informé l'AMT il y a plus d'un an qu'il ne pouvait recevoir ce projet. Depuis, le CN a examiné plus à fond l'incidence du projet de l'AMT sur ses activités et a déterminé que les deux exploitations ne pouvaient coexister de façon réaliste et en a informé l'AMT.

Le CN a collaboré avec l'AMT depuis le début. Étant donné l'impact éventuel considérable sur une partie stratégique de son réseau dans l'est du Canada, et les graves préoccupations en matière de sécurité soulevées par ce projet, la réponse du CN à l'AMT a été à la fois complète et responsable.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
commentaires@lapresse.caABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
www.lapresse.ca/abonnementPETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? debats@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
deces@lapresse.caCARRIÈRES 514.285.7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ 514.285.6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0517-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Une note du siège social est sur la 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 500, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

